

Bilan annuel de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies humaines

**Synthèse régionale
Bretagne**

2025



Bilan annuel de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies humaines

**Synthèse régionale
Bretagne**

2025

1. Bilan de la surveillance des moustiques vecteurs.....	5
1.1 En Europe	5
1.2 En France hexagonale	7
1.3 En région Bretagne.....	9
1.3.1 Aire de répartition d' <i>Aedes albopictus</i>	9
1.3.2 Réponses apportées aux détections d'intérêt.....	11
1.3.3 Résultats détaillés de la surveillance active par pièges	13
1.3.4 Surveillance passive par signalements citoyens.....	16
1.3.5 Diagnostics entomologiques de sites sensibles.....	19
2. Bilan des circulations vectorielles	19
2.1 Circulations vectorielles internationales d'intérêt.....	19
2.2 En France hexagonale	20
2.3 En région Bretagne.....	29
2.3.1 Statistiques générales.....	29
2.3.2 Cas autochtones de dengue, chikungunya et Zika	29
2.3.3 Cas autochtones de West-Nile et Usutu	29
3. Actions de mobilisation sociales réalisées en Bretagne	31

En application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique, les Agences Régionales de Santé (ARS) sont chargées de la surveillance entomologique des insectes vecteurs et de l'intervention autour des nouvelles implantations, ainsi que des mesures de prospection, traitements et travaux autour de lieux fréquentés par les cas humains.

Pour mettre en œuvre ces missions, les ARS disposent des éléments de cadrage fournis par l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique, d'intervention autour des détections et des prospections, traitements et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.

L'ARS Bretagne a confié ces missions à Altopictus, organisme habilité, via le marché public N° ARSBRETAGNE-SSE-2023-01 pour toute la région Bretagne (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan). L'ensemble du marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification et peut être renouvelé au maximum trois fois, par reconduction tacite, pour une nouvelle période d'un an.

Ce document présente une synthèse de la surveillance des moustiques vecteurs et des événements de lutte antivectorielle ayant eu lieu dans le monde, en France et dans la région.

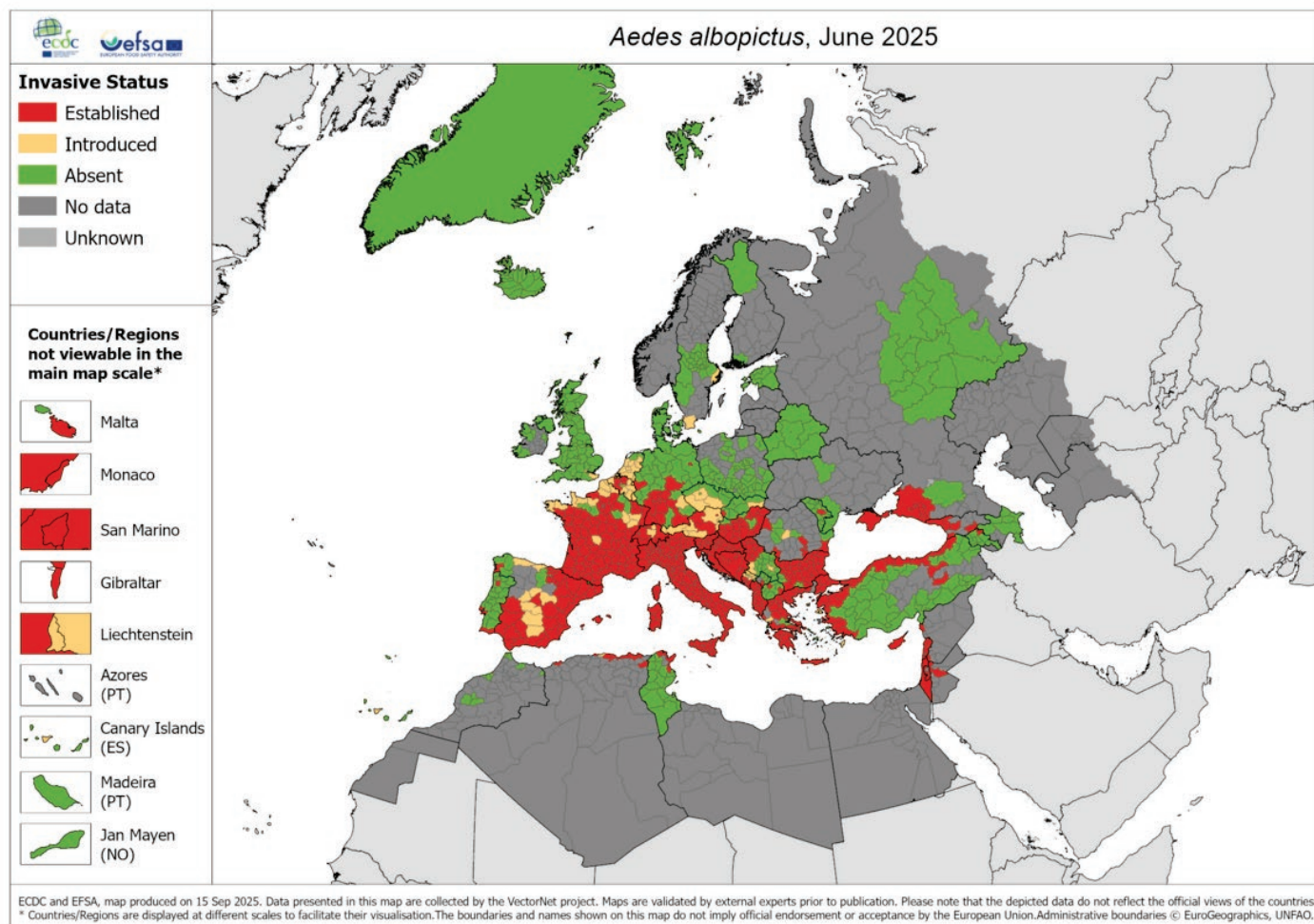
Plusieurs documents accompagnent cette synthèse technique et financière :

- **Les bilans départementaux** de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs ;
- **Une synthèse technique et financière** qui récapitule les prestations réalisées et les ressources humaines et matérielles déployées dans la région où intervient Altopictus. Dans ce rapport figure également l'évaluation des actions menées cette année accompagnée d'orientations pour l'amélioration des pratiques.

1. Bilan de la surveillance des moustiques vecteurs

1.1 En Europe

Introduit à Gênes (Italie) en 1990, *Aedes albopictus* poursuit son inéluctable expansion en Europe et autour du bassin méditerranéen (carte 1), notamment dans les pays d'Europe centrale (Autriche, Hongrie et Slovaquie).



CARTE 1 : DISTRIBUTION D'AEDES (STEGOMYIA) ALBOPICTUS EN EUROPE EN JUIN 2025 (ECDC)

L'espèce invasive *Aedes aegypti*, vecteur tropical majeur des mêmes arboviroses qu'*Aedes albopictus*, a une distribution similaire à celle de 2024. Elle est implantée sur l'île de Chypre¹, sur l'île de Madère, autour de la mer Noire (Russie, Arménie, Turquie) et en Égypte, et des introductions ont été détectées dans les îles Canaries. Des introductions régulières sont documentées dans les cargaisons de Lucky-bambous (Pays-Bas) ou, plus sporadiquement, dans les cargaisons de pneus et dans les ports internationaux y compris en France hexagonale². Le risque d'implantation de l'espèce en Corse et dans les régions méditerranéennes de la France est réel à l'échelle décennale.

L'espèce de moustiques la plus invasive en Europe après *Aedes albopictus* est *Aedes japonicus*, qui poursuit sa colonisation de l'Europe centrale avec un accroissement très important de son aire d'implantation dans le nord et l'est

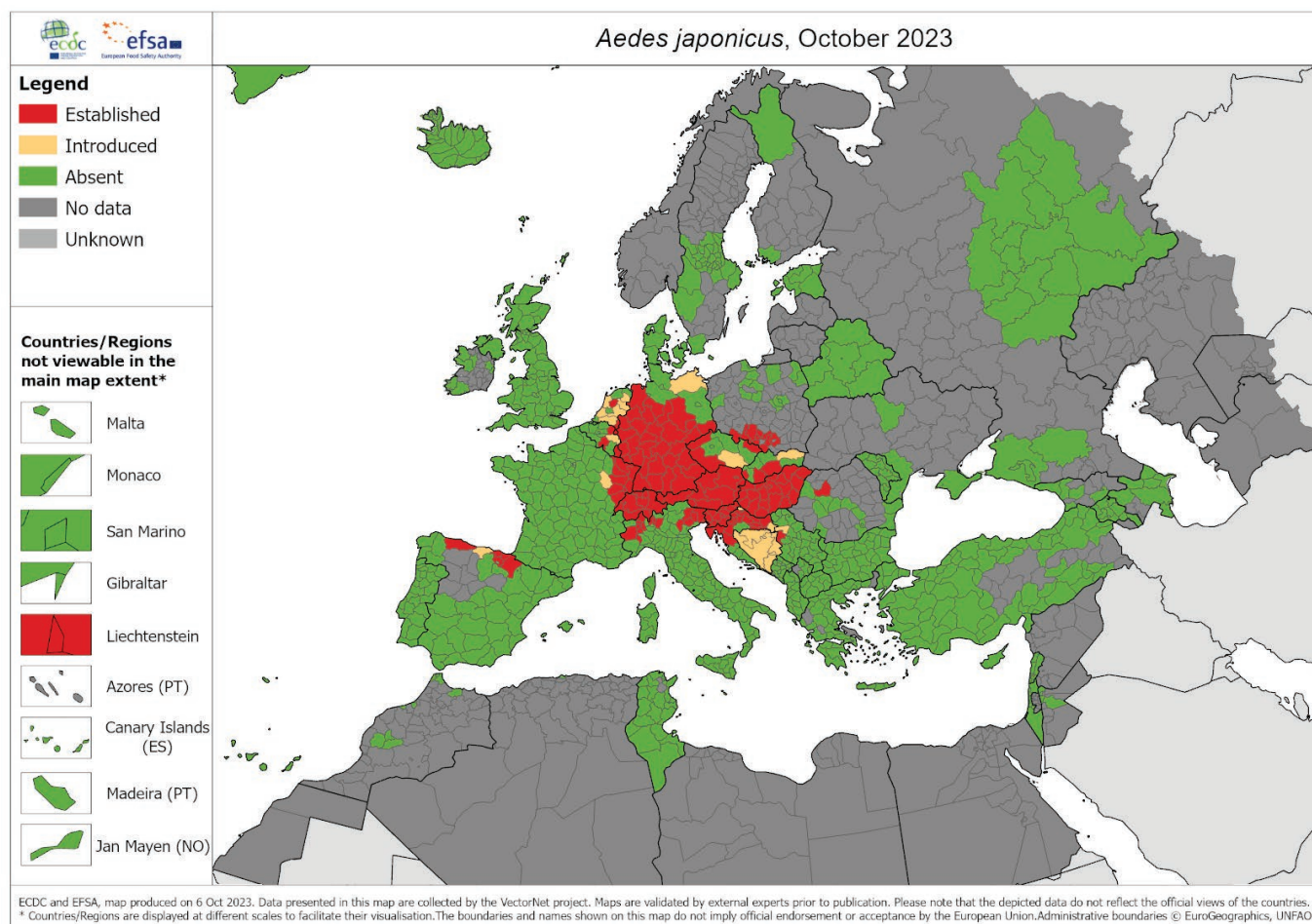
¹ Vasquez et al. 2023. Two invasions at once: update on the introduction of the invasive species *Aedes aegypti* and *Aedes albopictus* in Cyprus - a call for action in Europe. *Parasite* 30:41.

² Jeannin et al. 2022. An alien in Marseille: investigations on a single *Aedes aegypti* mosquito likely introduced by a merchant ship from tropical Africa to Europe. *Parasite* 29, pp.42.

de l'Europe (carte 2). L'espèce est aussi bien implantée dans le nord de l'Espagne et dans le Nord-Est de la France (régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté), où elle fait l'objet de signalements citoyens.

L'espèce invasive *Aedes (Hulecoeteomyia) koreicus*, très anthropophile, a été détectée dans tous les pays de la frontière orientale de la France hexagonale et est bien implantée en Suisse et en Italie du nord-ouest ; les régions les plus exposées à des introductions sont Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces espèces ne sont pas des vecteurs primaires connus mais représentent une nuisance non négligeable qui peut être localement confondue avec celle générée par le moustique tigre.



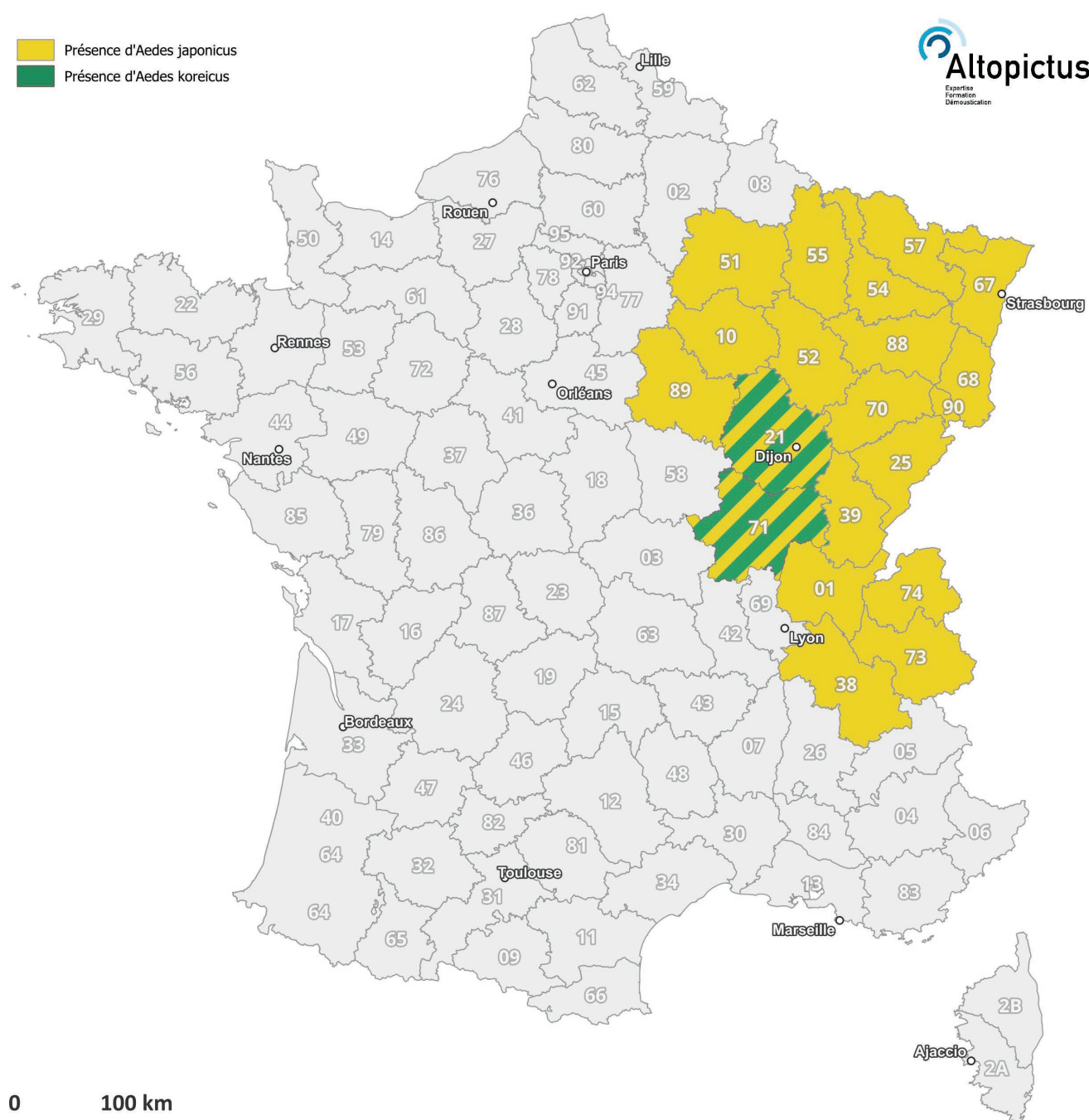
CARTE 2 : DISTRIBUTION D'AEDES (FINLAYA) JAPONICUS JAPONICUS EN EUROPE EN OCTOBRE 2023 (ECDC)

1.2 En France hexagonale

▪ *Aedes japonicus* et *Aedes koreicus*

Aedes (Hulecoeteomyia) koreicus a été détecté pour la première fois en France par l'EIRAD à Montchanin en 2021 puis de nouveau en 2022, et en 2023 dans une commune du département voisin de Côte-d'Or (21). Il a de nouveau été détecté au Creusot en 2024 (carte 3). Aucune nouvelle détection officielle de cette espèce n'a eu lieu en 2025.

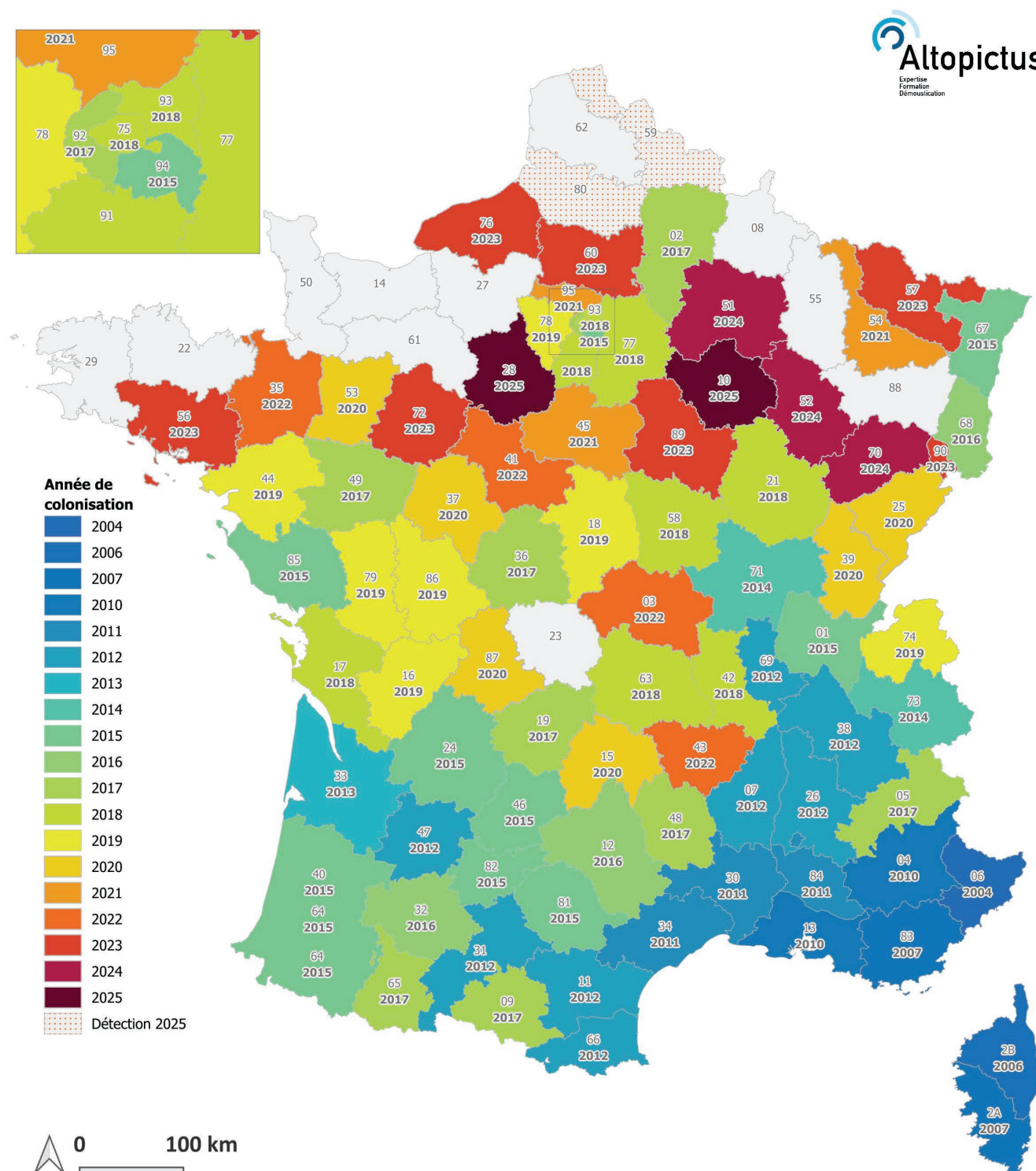
Aedes (Finlaya) japonicus japonicus continue sa progression sur le territoire. Il a été détecté cette année dans les départements de la Marne à Serzy-et-Prin, dans l'Yonne à Avallon et Vermenton, dans l'Ain à Tenay et en Savoie à Pralognan-la-Vanoise (source SI-LAV). *Aedes japonicus* est présent dans 3 régions de France hexagonale : Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes (carte 3) et est implantée dans le pays basque espagnol, proche de la frontière française (mosquitoalert.com).



CARTE 3 : DÉPARTEMENTS MÉTROPOLITAINS OÙ ONT ÉTÉ DÉTECTÉS *AEDES JAPONICUS* ET *AEDES KOREICUS* ENTRE 2020 ET 2025

▪ *Aedes albopictus*

Arrivé en métropole en 2004 à Menton dans les Alpes-Maritimes, le moustique tigre *Aedes albopictus* a depuis considérablement étendu son aire de répartition sur le territoire. En début d'année 2025, 81 départements étaient considérés colonisés par *Aedes albopictus* (implantation définitive de l'espèce). **Aujourd'hui, ce sont donc 83 départements qui sont officiellement classés colonisés fin 2025** avec le classement de l'Aube (10) et de l'Eure-et-Loir (28) (carte 4 et figure 1). Des détections ont également eu lieu dans deux départements (Nord, Somme).



CARTE 4 : HISTORIQUE DE LA COLONISATION DES DÉPARTEMENTS MÉTROPOLITAINS PAR *Aedes albopictus* (SOURCE : DGS, ALTOPICTUS)

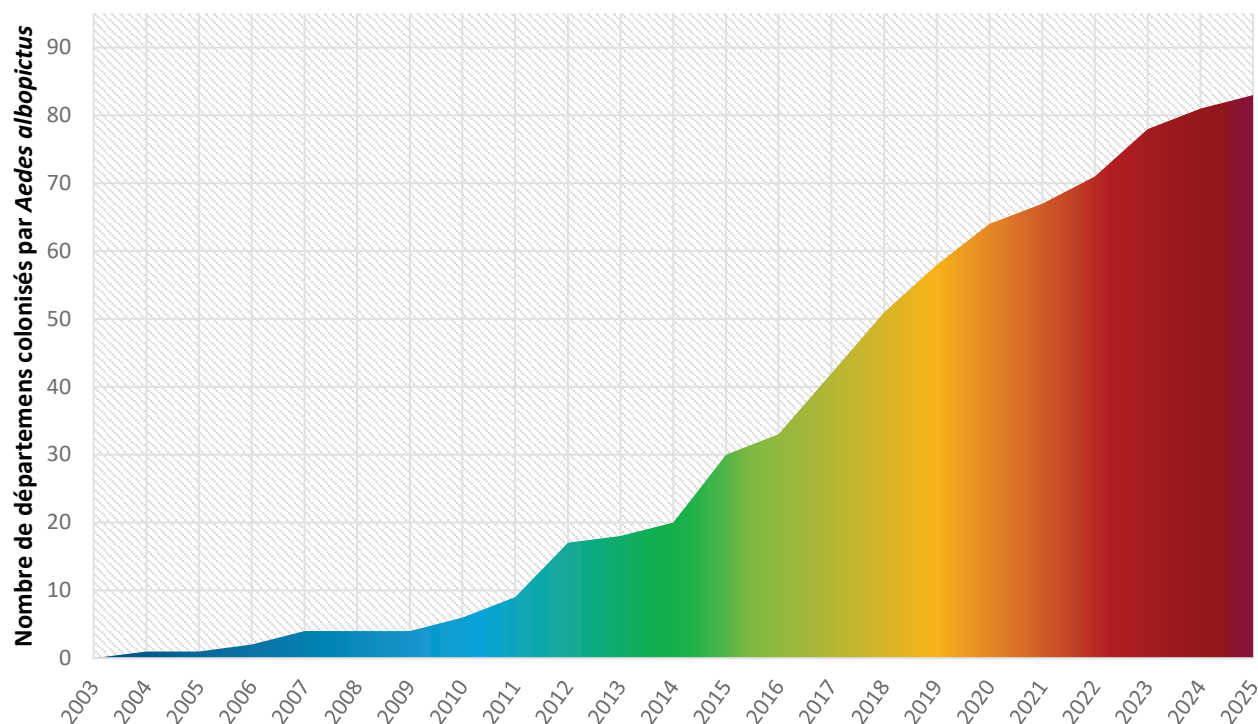


FIGURE 1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉPARTEMENTS COLONISÉS DEPUIS 2004 EN FRANCE HEXAGONALE

1.3 En région Bretagne

1.3.1 Aire de répartition d'*Aedes albopictus*

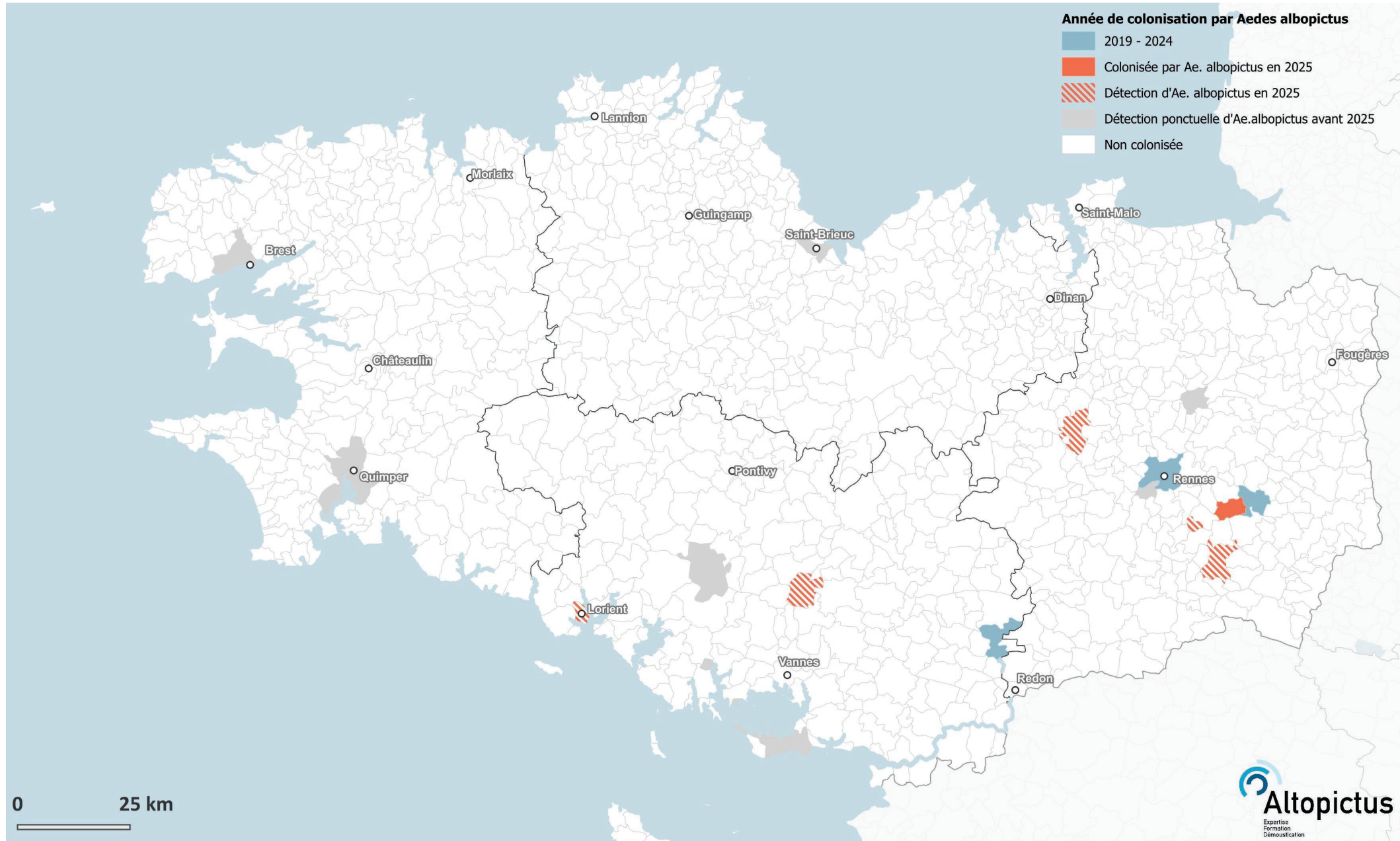
Officiellement, le moustique tigre est présent dans deux départements de la région Bretagne : l'Ille-et-Vilaine avec la colonisation de Domagné en 2022, de Rennes en 2023 et de Châteaugiron en 2025, ainsi que le Morbihan depuis 2023 avec une présence confirmée d'*Aedes albopictus* sur la commune de La Gacilly. Depuis 2019, il a également été observé ponctuellement dans le Finistère (Brest, Plomelin et Quimper), dans les Côtes d'Armor (Saint-Brieuc) et dans de nouvelles communes non colonisées d'Ille-et-Vilaine (Saint-Aubin d'Aubigné).

En 2025, le moustique tigre a aussi été détecté dans des communes non connues comme colonisées :

- Morbihan : à Lorient et Saint-Jean-Brévelay ;
- Ille-et-Vilaine : à Bédée, Janzé et Saint-Armel.

Ces détectations ont entraîné la réalisation d'enquêtes de primo-infestations (voir chapitre suivant). Cependant, aucune n'a mené au classement d'une commune en tant que colonisée par le *Aedes albopictus*. Fin 2025, seules les communes de La Gacilly (Morbihan) et de Domagné, Rennes et Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) sont considérées colonisées (carte 5).

Ces informations sur la présence d'*Aedes albopictus* ont été obtenues par les réseaux de pièges et les signalements citoyens. Les données détaillées des résultats de surveillance sont disponibles dans les chapitres suivants.



CARTE 5 : HISTORIQUE DE COLONISATION DE LA RÉGION BRETAGNE ET ÉVOLUTION DE LA COLONISATION EN 2025

1.3.2 Réponses apportées aux détections d'intérêt

► Pour donner suite aux **détections de 2024**, des opérations de **lutte de primo-infestation** ont été organisées en réaction aux détections d'*Aedes albopictus*. Elles avaient pour but d'éliminer le vecteur de la commune ou à défaut d'entraver son installation, tout en sensibilisant les habitants à la problématique. La stratégie de lutte appliquée par Altopictus pour une lutte de primo-infestation sans traitement adulticide est une intervention antilarvaire via du porte-à-porte ciblant la génération d'*Aedes albopictus* ayant survécu à l'hiver au stade d'œuf en diapause.

Huit interventions de lutte de primo-infestation ont ainsi été réalisées au printemps 2025 (tableau 1).

TABEAU 1 : RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE LUTTE DE PRIMO-INFESTATION DE 2025

DÉPARTEMENT	COMMUNE	DÉTECTION INITIALE	RÉSULTAT EXPERTISE 2025	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE EN 2026
FINISTÈRE	BREST	Piège pondoir	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans un rayon de 150m	MOBILISER / SURVEILLER
FINISTÈRE	PLOMELIN	Piège pondoir	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans un rayon de 300m	MOBILISER / SURVEILLER
FINISTÈRE	QUIMPER	Signalement citoyen	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans un rayon de 150m	MOBILISER / SURVEILLER
ILLE-ET-VILAINE	JANZE	Signalement citoyen	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans un rayon de 150m	MOBILISER / SURVEILLER
ILLE-ET-VILAINE	CHATEAUGIRON	Signalement citoyen	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> (larves) au-delà des 150m de rayon	MOBILISER / SURVEILLER
ILLE-ET-VILAINE	SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE	Signalement citoyen	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans un rayon de 150m	MOBILISER / SURVEILLER
MORBIHAN	LA GACILLY	Signalement citoyen	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> (larves) dans les 150m de rayon	MOBILISER / SURVEILLER
MORBIHAN	SARZEAU	Signalement citoyen	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> (larves) dans les 150m de rayon	MOBILISER / SURVEILLER

► Les **détections de 2025** sur des communes non colonisées, que ce soit par piège pondoir ou par signalement citoyen, ont entraîné la réalisation d'une **enquête dite de primo-infestation** visant à vérifier la présence d'*Aedes albopictus* sur place.

Au total, 6 enquêtes de primo-infestation ont été menées en 2025. Le tableau 2 ci-dessous résume les résultats et les conséquences des résultats sur le classement ou non des communes.

TABEAU 2 : RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE PRIMO-INFESTATION DE 2025 ET PRÉCONISATIONS POUR 2026

DÉPARTEMENT	COMMUNE	DÉTECTION	RÉSULTAT EXPERTISE 2025	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE EN 2026	CLASSEMENT EN 2025
ILLE-ET-VILAINE	BEDEE	Signalement citoyen	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> dans les 150m de rayon	MOBILISER SURVEILLER / LUTTER	NON
ILLE-ET-VILAINE	BEDEE	Signalement citoyen	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> au-delà des 150m de rayon		
ILLE-ET-VILAINE	JANZE	Piège pondoir	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> dans les 150m de rayon	MOBILISER SURVEILLER / LUTTER	NON
ILLE-ET-VILAINE	SAINT-ARMEL	Signalement citoyen	Absence d' <i>Aedes albopictus</i> dans un rayon de 150m	MOBILISER SURVEILLER / LUTTER	NON
MORBIHAN	SAINT-JEAN-BREVELAY	Signalement citoyen	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> dans les 150m de rayon	MOBILISER SURVEILLER / LUTTER	NON
MORBIHAN	LORIENT	Signalement citoyen	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> dans les 150m de rayon	MOBILISER SURVEILLER / LUTTER	NON

Afin de poursuivre les actions menées lors des enquêtes de primo-infestation, les principales préconisations sont :

- **MOBILISER / FORMER** : mobiliser la mairie pour qu'elle s'engage dans la lutte contre *Aedes albopictus* et notamment dans la communication des messages de prévention ;
- **LUTTER** : organiser des opérations de lutte de primo infestation au printemps pour tenter d'éliminer le moustique tigre ou pour ralentir sa dispersion tout en sensibilisant la population ;
- **SURVEILLER** : continuer voire renforcer la surveillance par pièges.

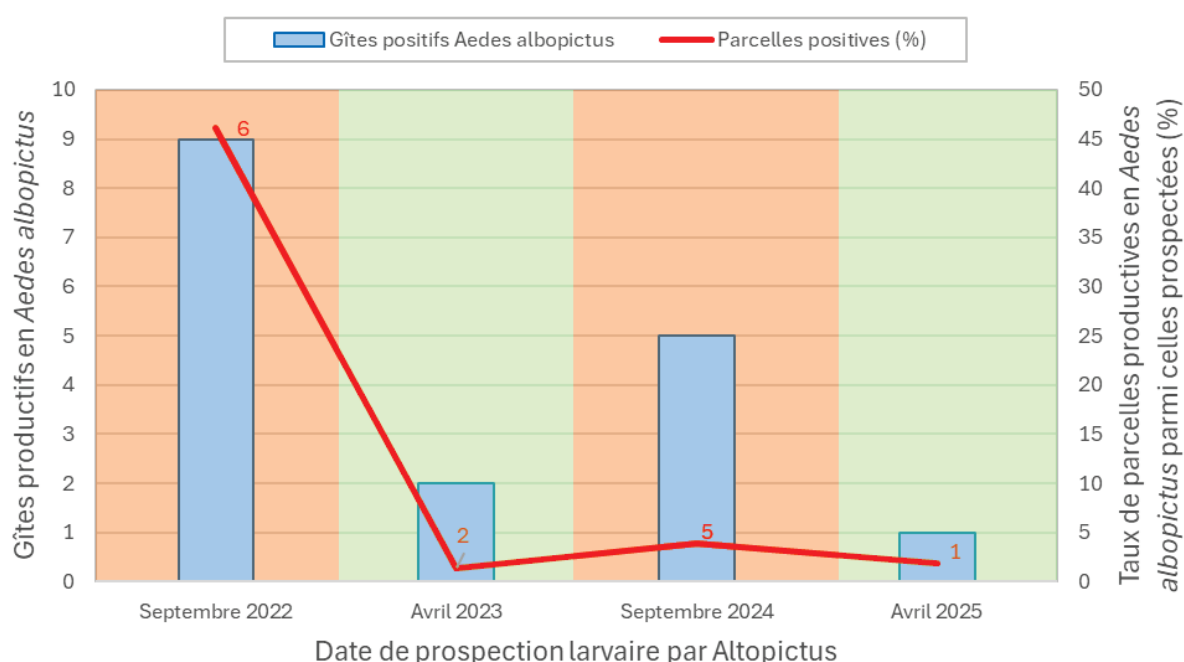
Pour donner suite aux interventions de 2025 et aux recommandations exprimées, 5 opérations ont été planifiées au printemps 2026.

TABLEAU 3 : OPÉRATIONS DE LUTTE DE PRIMO INFESTATIONS PRÉVUES EN 2026

DÉPARTEMENT	COMMUNE	RAYON D'ACTION	DURÉE	OBJECTIFS
ILLE-ET-VILAINE	BEDEE	300 m	3 jours	Se concentrer sur les maisons absentes en 2025 et les maisons avec bidons et fûts. Installation de pièges à adultes chez les habitants volontaires (entre 3 et 10).
ILLE-ET-VILAINE	JANZE	300 m	3 jours	Se concentrer sur les maisons absentes en 2025 et les maisons avec bidons et fûts. Installation de pièges à adultes chez les habitants volontaires (entre 3 et 10).
ILLE-ET-VILAINE	SAINT-ARMEL	150 m	1 jour	Intégralité de la zone. Installation de pièges à adultes chez les habitants volontaires (entre 3 et 10).
MORBIHAN	SAINT-JEAN-BREVELAY	300 m	2 jours	Se concentrer sur les maisons absentes en 2025 et les maisons avec bidons et fûts. Installation de pièges à adultes chez les habitants volontaires (entre 3 et 10).
MORBIHAN	LORIENT	300 m	3 jours	Se concentrer sur les maisons absentes en 2025, les maisons avec bidons et fûts et le cimetière. Installation de pièges à adultes chez les habitants volontaires (entre 3 et 10).

➤ La Gacilly est connue comme colonisée depuis 2023, toutefois les interventions d'Altopictus (porte-à-porte antilarvaire et sensibilisation des habitants) réalisées depuis 2022 ont permis non seulement de contenir l'espèce mais aussi de réduire son implantation (figure 2). Une **élimination de l'espèce demeure possible** avec une implication locale de la commune et des habitants, et/ou via l'utilisation de méthodes de lutte innovantes non intrusives (technique de l'insecte stérile). *A minima*, une nouvelle campagne de porte-à-porte sur le quartier colonisé est proposée au printemps 2026 pour tenter l'élimination de l'espèce, cette commune représentant une étude de cas locale sur laquelle s'appuyer pour mobiliser les mairies des communes de Bretagne où des implantations d'*Aedes albopictus* seront détectées ultérieurement.

Implantation d'*Aedes albopictus* à La Gacilly (Bretagne)



1.3.3 Résultats détaillés de la surveillance active par pièges

Sont distingués ici le nombre de pièges et le nombre de relevés effectués :

- Un piège est actif plusieurs mois, il possède un code unique et des coordonnées GPS qui ne changent pas.
- Un relevé correspond donc à un résultat d'un piège sur une période donnée (un mois par exemple).

Tous les résultats des pièges ont été importés sur la plate-forme SI-LAV du ministère de la Santé.

Les nombres affichés dans chaque segment correspondent aux valeurs absolues tandis que l'échelle permet de lire le pourcentage que cette valeur représente sur l'ensemble.

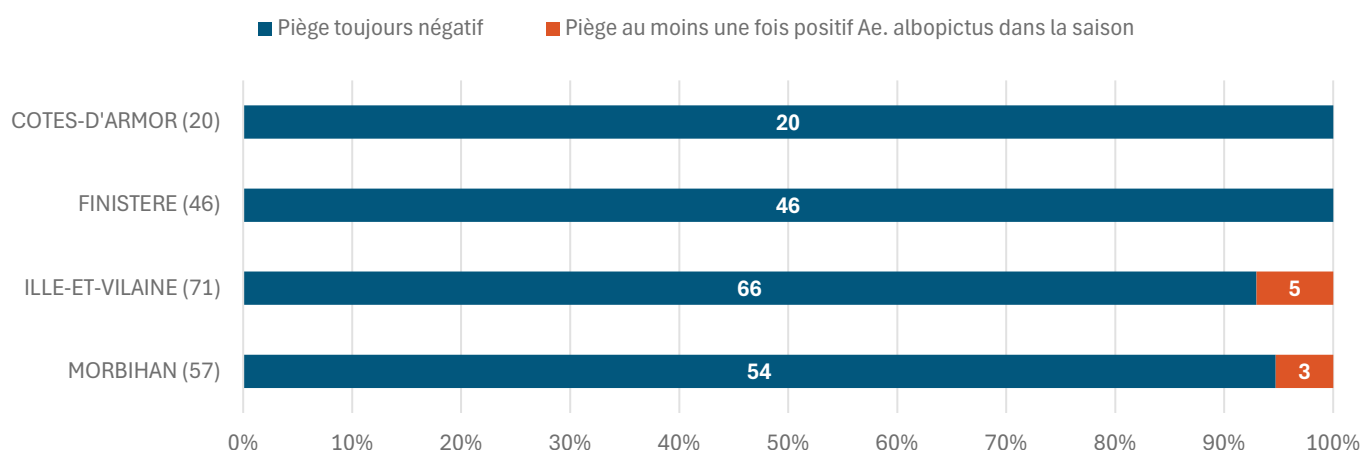
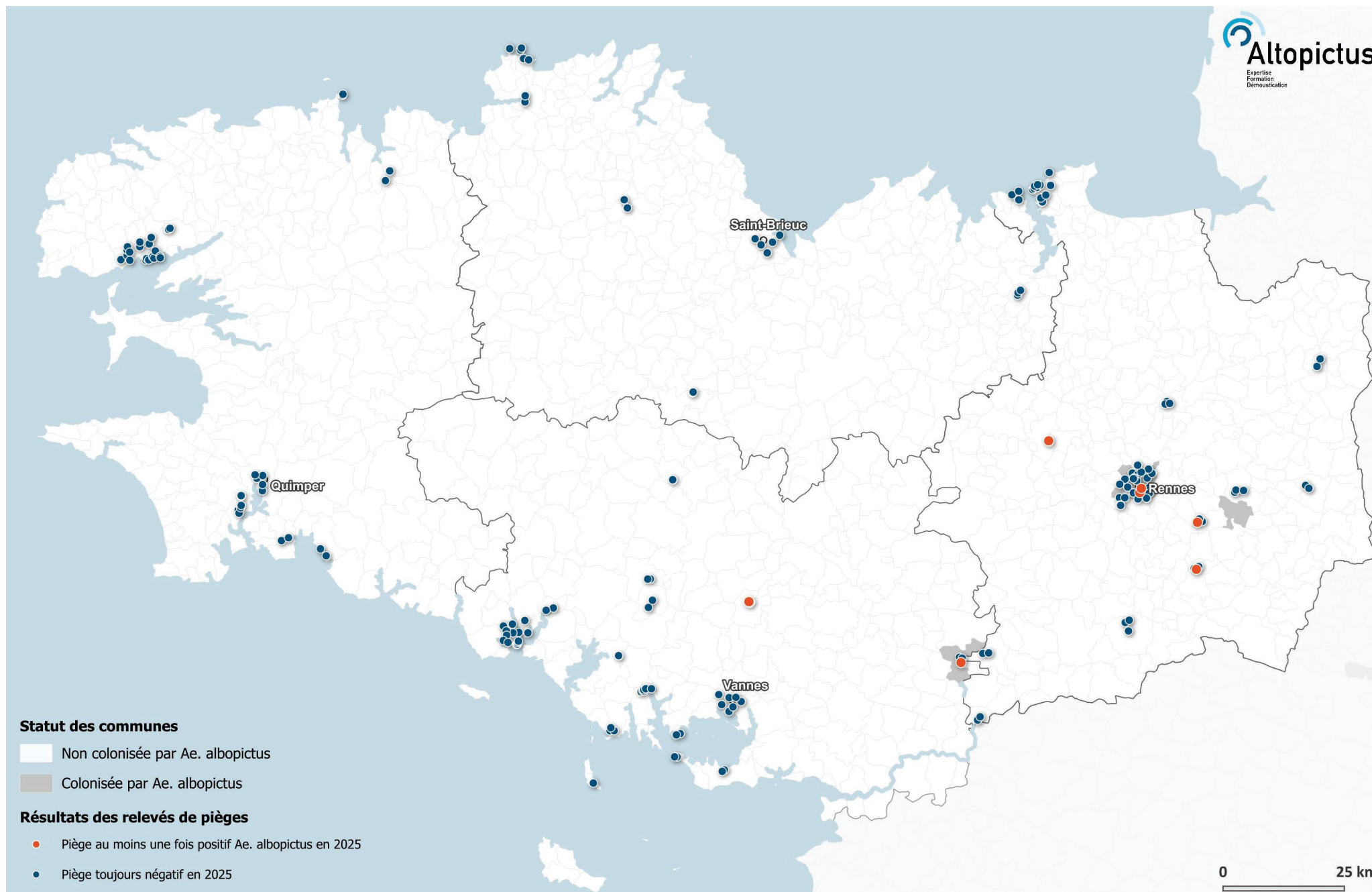


FIGURE 3 : PIÈGES NÉGATIFS ET POSITIFS EN *Aedes albopictus* PAR DÉPARTEMENT

Sur les 194 pièges pondoires installés dans les quatre départements de la région, 8 ont été positifs au moins une fois en œufs d'*Aedes albopictus*, soit 4% des pièges (figure 2). Ces pièges positifs sont situés dans les communes colonisées de La Gacilly (Morbihan), Rennes et Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) et dans les communes non colonisées de Janzé, Bédée (Ille-et-Vilaine) et Saint-Jean-Brévelay (Morbihan) (carte 6).



CARTE 6 : LOCALISATION ET RÉSULTATS DES PIÈGES INSTALLÉS EN BRETAGNE EN 2025

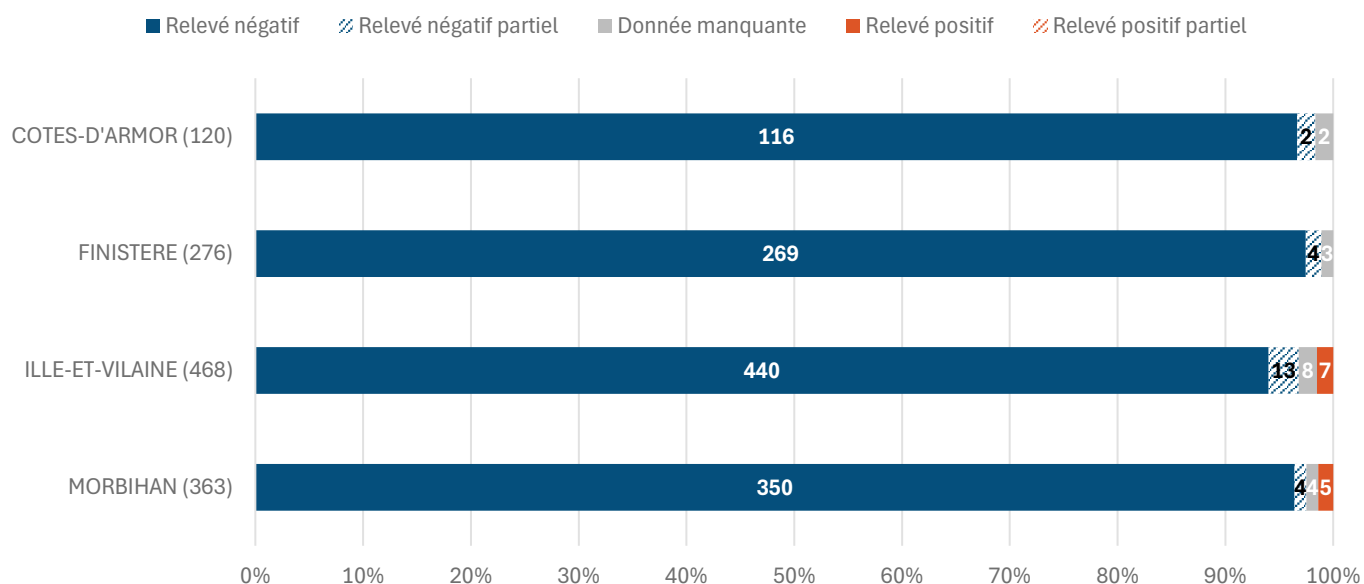


FIGURE 4 : RELEVÉS POSITIFS EN *Aedes albopictus*, NÉGATIFS, PARTIELS ET MANQUANTS PAR DÉPARTEMENT

Moins de 1% (n=12) des 1 227 relevés de pièges effectués dans les quatre départements bretons étaient positifs en *Aedes albopictus* (figure 3), un taux similaire à l'année passée (pour rappel, 2,4% de relevés positifs en 2023) bien que les réseaux évoluent d'une année sur l'autre (installation en cours de saison 2025 de 3 pièges à Saint-Jean-Brévelay et Bédée). Le taux de données manquantes reste très faible avec 1,4% des relevés effectués en 2025, un taux stable d'une année à l'autre (1,5% en 2023 et 1,2% en 2024) (figure 4).

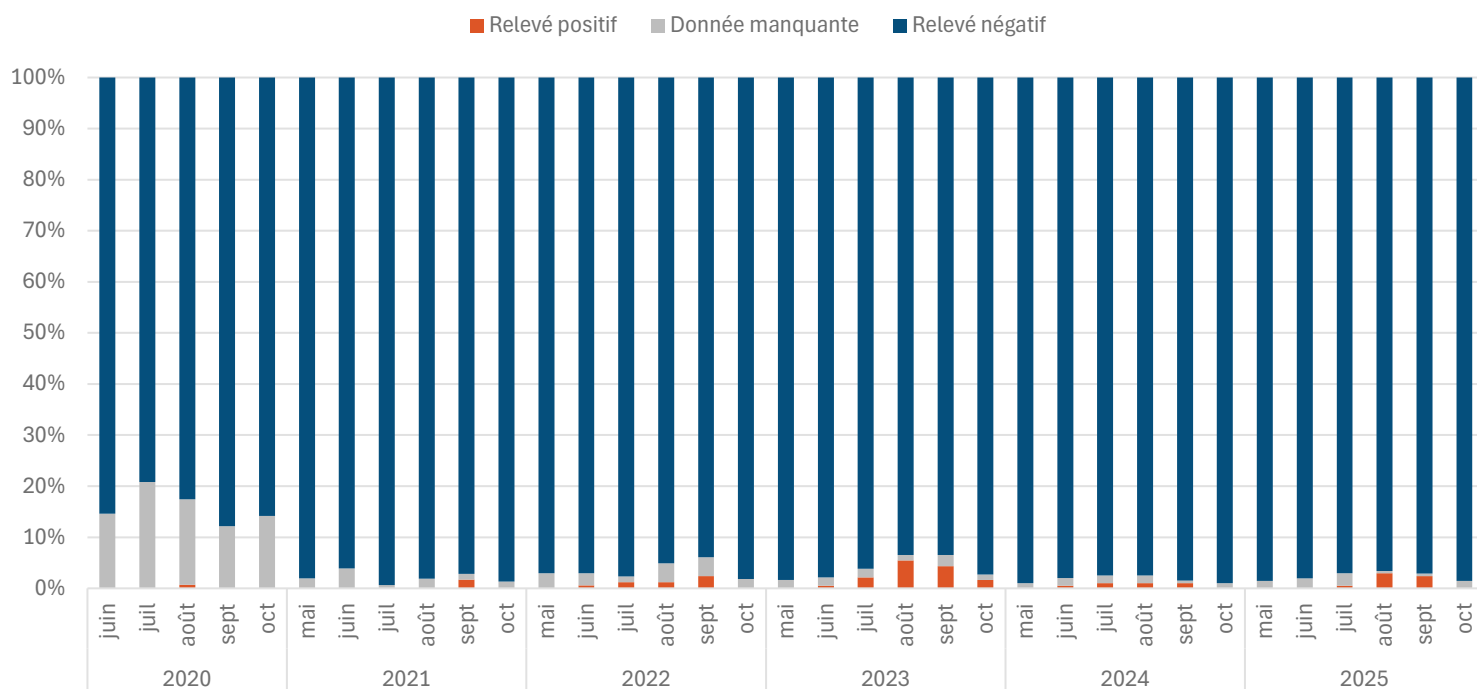


FIGURE 5 : PART DES RELEVÉS POSITIFS, NÉGATIFS ET MANQUANTS PAR MOIS ENTRE 2020 ET 2025³

Comme les années précédentes, la part des relevés positifs en *Aedes albopictus* était plus élevée en août et septembre, avec un pic d'œufs comptabilisé en août (figures 4 et 5). Cela correspond au pic d'activité normal d'*Aedes albopictus* adulte puisque les populations de vecteurs adultes atteignent un pic à la fin de l'été avant de chuter en octobre avec le phénomène de diapause (ponte d'œufs programmés pour résister à l'hiver et éclore au printemps suivant).

³ La comparaison des résultats entre année permet seulement de dégager une tendance générale, les réseaux de pièges pondoires n'étant pas strictement identiques d'une année sur l'autre, les quantités et sites/communes suivis pouvant différer.

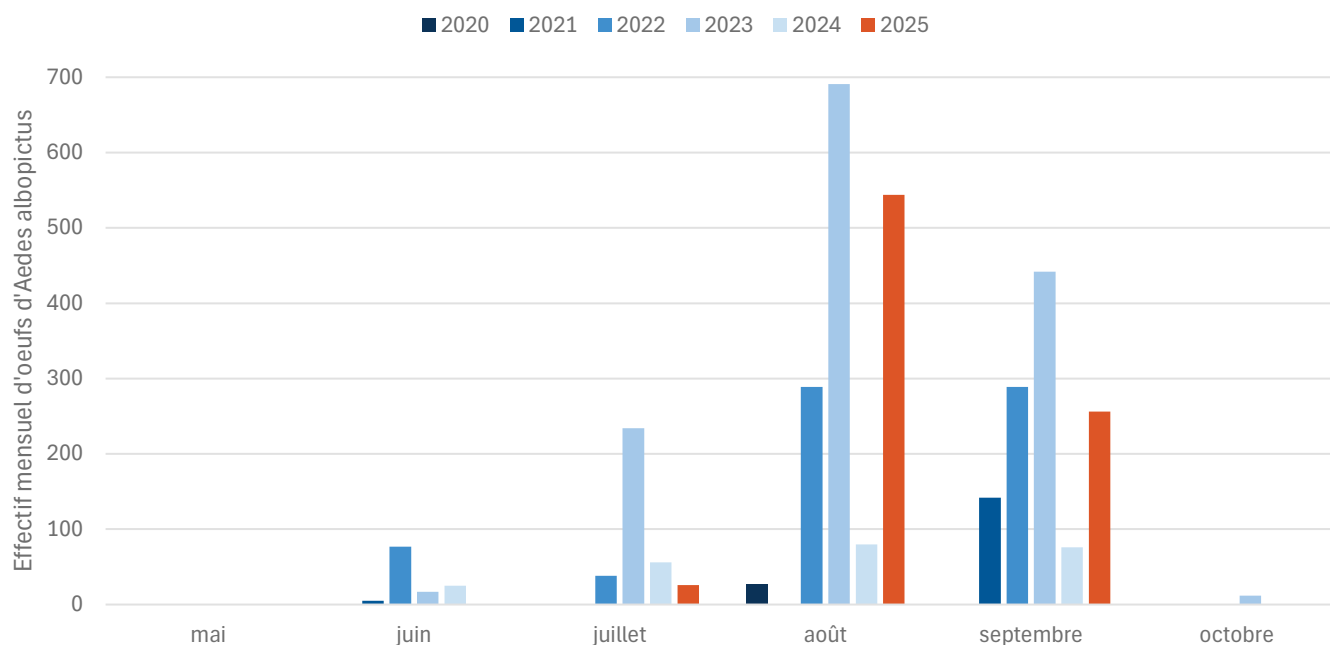


FIGURE 6 : NOMBRE D'ŒUFS D'*Aedes albopictus* COMPTABILISÉS PAR MOIS DEPUIS 2020 EN BRETAGNE⁴

1.3.4 Surveillance passive par signalements citoyens

En 2025, 76 signalements citoyens ont été reçus en Bretagne, dont 13 sans demande d'intervention, c'est-à-dire provenant de communes colonisées par le moustique tigre. Les 10,5% de signalements positifs pour *Aedes albopictus* ont été identifiés dans les départements de l'Ille-et-Vilaine – à Bédée (4 signalements citoyens positifs), Languon (signalement effectué dans un véhicule sans localisation précise, il n'a pas déclenché d'enquête de primo-infestation), et Saint-Armel (x1) – et dans le Morbihan – à Saint-Jean-Brévelay et Lorient – (figures 6 et 7, carte 7).

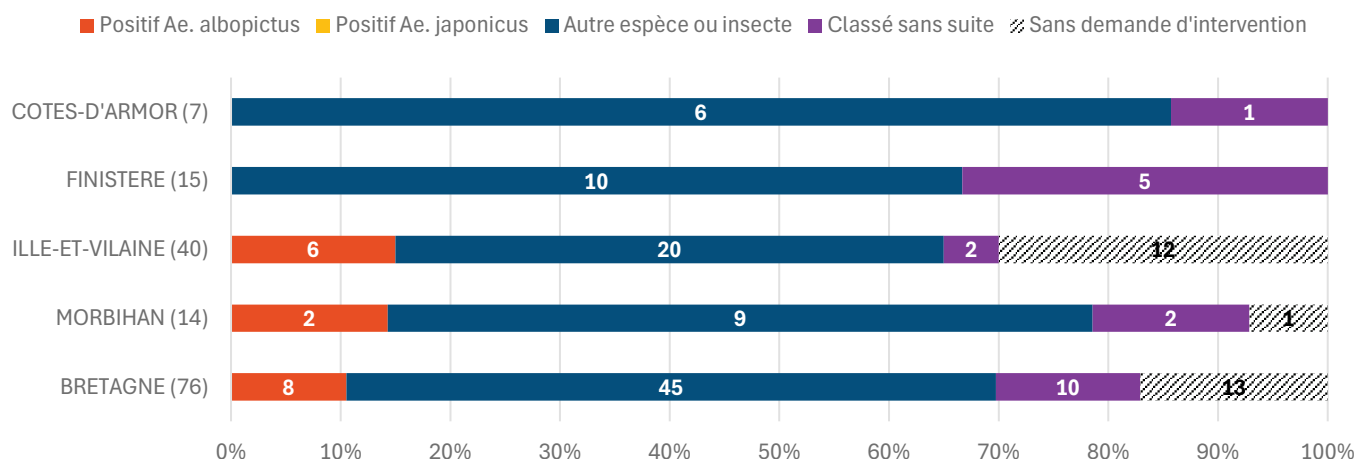


FIGURE 7 : RÉSULTATS DES SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN BRETAGNE EN 2025

⁴ La comparaison des résultats entre année permet seulement de dégager une tendance générale, les réseaux de pièges pondoirs n'étant pas strictement identiques d'une année sur l'autre, les quantités et sites/communes suivis pouvant différer.

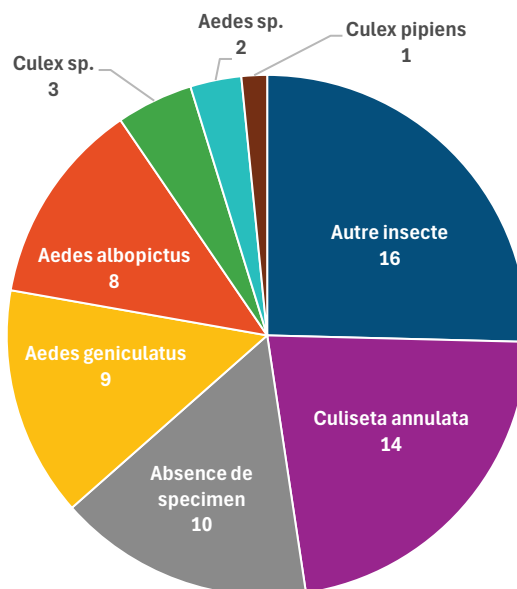


FIGURE 8 : ESPÈCES SIGNALÉES PAR LES CITOYENS EN 2025

Les signalements citoyens réalisés en Bretagne ont été plus nombreux cette année (+8) par rapport à 2024 (figure 8). Le nombre de signalements citoyens reçus a été relativement constant sur la saison avec une stabilité de mai à juillet, une augmentation en août suivi d'une diminution à partir du mois de septembre jusqu'à la fin de la saison.

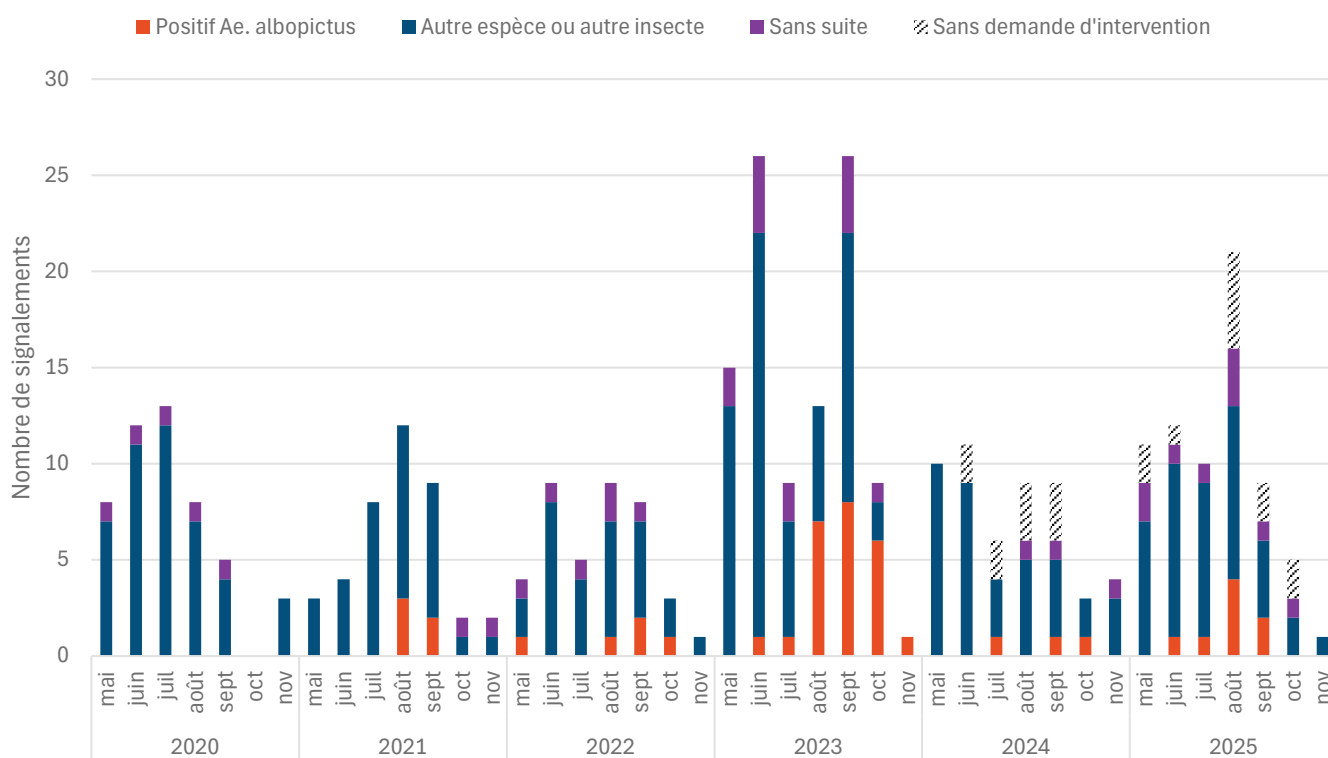
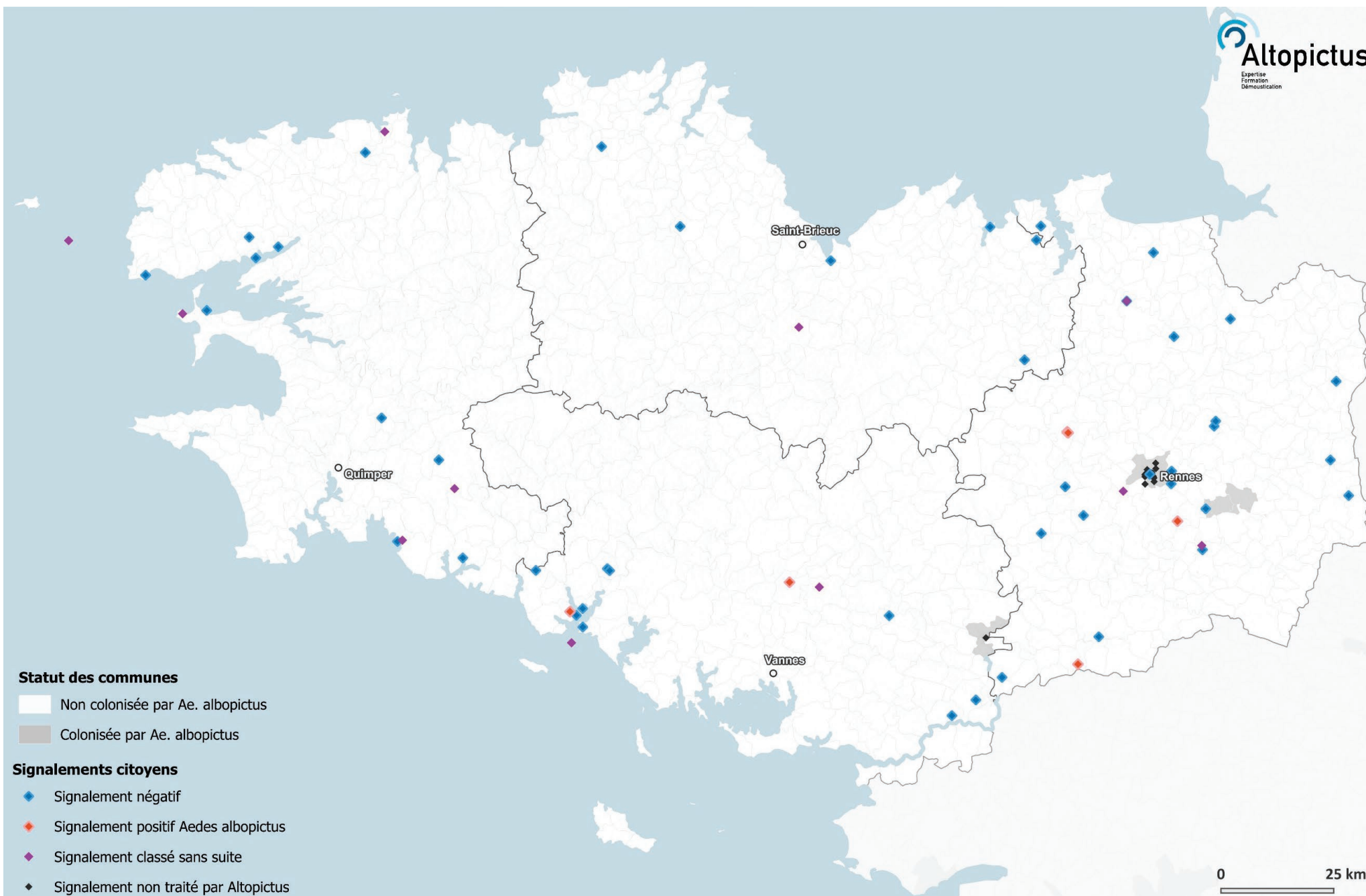


FIGURE 9 : SIGNALEMENTS CITOYENS TRAITÉS ENTRE 2020 ET 2025 EN BRETAGNE

Globalement, la participation citoyenne (signalements) en région Bretagne est faible par rapport aux autres régions (2,1 signalements pour 100 000 habitants, contre 9,75 en moyenne).



CARTE 7 : SIGNALEMENTS REÇUS EN 2025 EN BRETAGNE

1.3.5 Diagnostics entomologiques de sites sensibles

Quatre (réactualisations de) diagnostics entomologiques de sites sensibles (RSI) ont été réalisés en 2025 : le port de Roscoff (29), le port de Lorient (56), le port de Saint-Malo et l'aéroport Rennes Bretagne (35).

Des rapports spécifiques ont été envoyés à l'ARS Bretagne.

2. Bilan des circulations vectorielles

2.1 Circulations vectorielles internationales d'intérêt

▪ Amériques

DENGUE – L'année 2025 a connu un nombre de cas élevé (> 4,3 millions de cas en Amériques, dont 2 152 décès), proche de l'année 2023, mais avec une circulation de la dengue très inférieure à celle – historique – de l'année 2024 (13,3 millions de personnes et causant plus de 9 683 décès, majoritairement au Brésil). Les Amériques comptabilisent la majorité des 4,5 millions de cas de dengue répertoriés en 2025 (ECDC, PAHO).

Dans les Antilles, l'épidémie de dengue est terminée depuis 2024.

CHIKUNGUNYA – L'Amérique du Sud a recensé 266 165 cas de chikungunya (CHIKV) en 2025 contre 412 089 en 2024, majoritairement au Brésil (source : PAHO). L'épidémie de CHIKV a concerné aussi l'île de **Cuba** en 2025 (>21 681 cas), elle se poursuit actuellement et génère un risque de diffusion de l'arbovirose dans l'arc caraïbéen en 2026.

▪ Océan Indien

L'île de la **Réunion** a recensé, à la date du 05/12/2025, 54 555 cas autochtones confirmés de chikungunya dont 45 décès au cours de l'épidémie de 2024-2025. La situation épidémique du chikungunya sur l'île de la réunion a pris fin officiellement le 27 juin 2025 avec le retour au niveau 2 du dispositif ORSEC de lutte contre les arboviroses (niveau de circulation virale autochtone modérée). Environ 66% de la population est désormais immunisée contre le virus. Le virus qui a circulé était du lignage ECSA porteur de la mutation E1-A226V qui permet une meilleure adaptation à *Aedes albopictus*.

▪ Europe continentale

DENGUE – Après l'année 2024 record (304 cas autochtones dont 83 en France hexagonale), l'Europe a enregistré **35 cas autochtones en 2025** dont 29 en France hexagonale, 4 en Italie et 2 en Portugal.

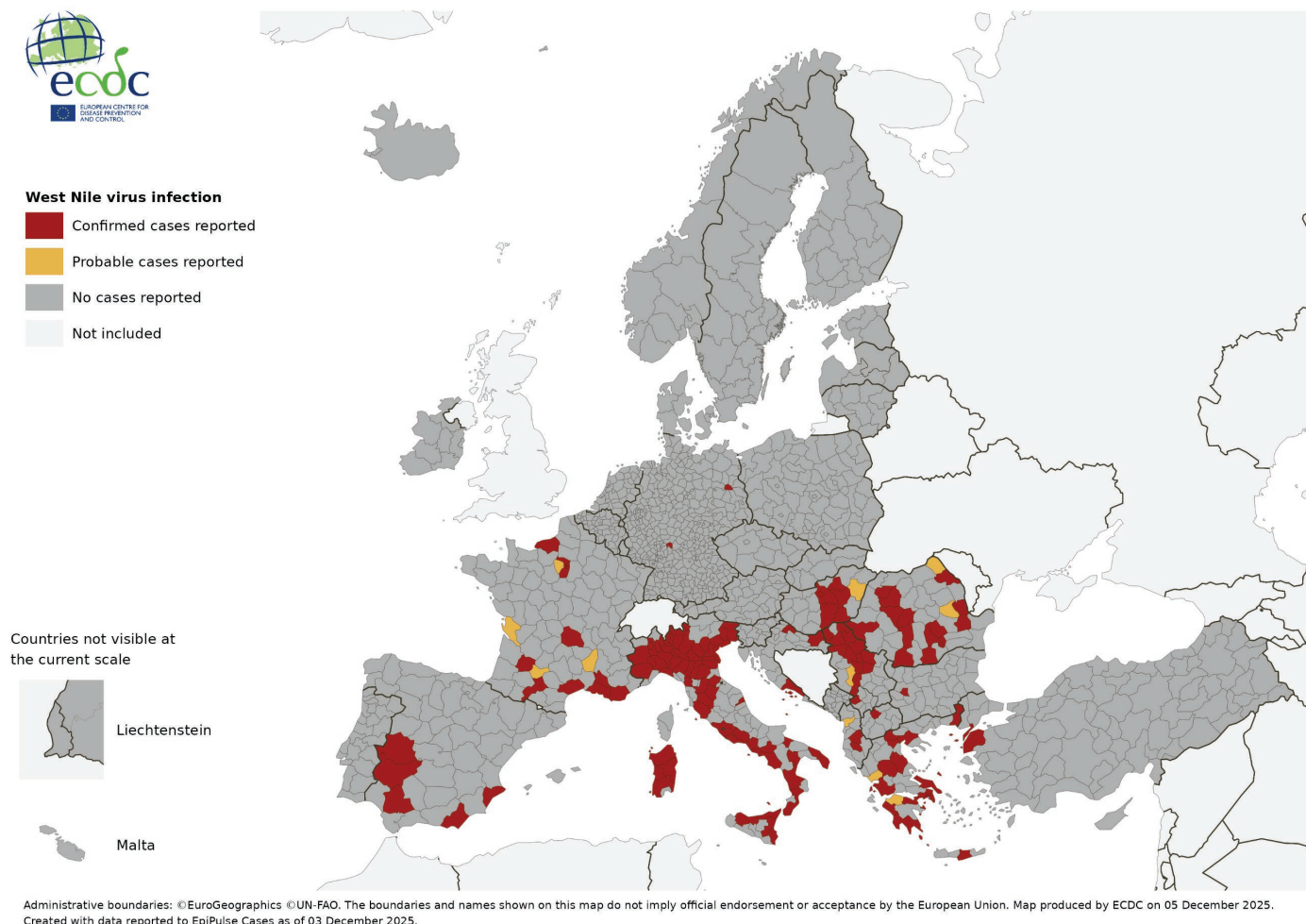
CHIKUNGUNYA – L'Europe a connu un nombre record de **1189 cas autochtones de chikungunya** en 2025 répartis entre la France et l'Italie. Le précédent record était de 330 cas en 2007. La France hexagonale compte à elle seule 805 cas et l'Italie 384 cas⁵ (répartis en 6 zones de transmission, dont 3 foyers épidémiques). C'est un record absolu pour une maladie transmise par *Aedes albopictus*.

WEST NILE VIRUS⁶ – La fièvre du Nil Occidental (WNV) a circulé dans 14 pays d'Europe en 2025. À la date du 05/12/2025, **1067 cas humains confirmés** ont été recensés (1376 cas humains confirmés en 2024) avec **97 décès enregistrés** : Italie (779 cas contre 449 cas en 2024), Grèce (70 cas), Serbie (57 cas), France (61 cas), Roumanie (40 cas), Espagne (36 cas), Hongrie (12 cas), Croatie (4 cas), Albanie (2 cas), Allemagne (2 cas), Kosovo, Macédoine du

⁵ <https://www.epicentro.iss.it/chikungunya/aggiornamenti>

⁶ <https://www.ecdc.europa.eu/en/west-nile-fever/surveillance-and-disease-data/disease-data-ecdc>

Nord, Turquie, Bulgarie et pour la première fois en Suisse⁷ (1 cas chacun). Le virus est véhiculé par les oiseaux et transmis principalement par les moustiques du genre *Culex*.



CARTE 8 : CAS AUTOCHTONES HUMAINS DE VIRUS DU NIL OCCIDENTAL EN EUROPE AU 05/12/2025 (SOURCE : ECDC)

2.2 En France hexagonale

CHIKUNGUNYA – L’année 2025 est une année hors norme en France hexagonale, marquée par **un nombre record de 805 cas autochtones de chikungunya** recensés — un chiffre quasiment dix fois supérieur au précédent record (83 cas autochtones de dengue en 2024) — et 1 073 cas importés. Cette situation sans précédent s’inscrit dans le sillage de l’épidémie majeure de chikungunya à La Réunion, où 54 555 cas confirmés, 554 hospitalisations (dont 138 cas sévères) et 45 décès (dont 22 directement attribués à la maladie) ont été enregistrés. En France hexagonale, ce sont **81 foyers autochtones** qui ont émergé, certains comptant jusqu’à 141 cas (comme à Antibes, premier foyer épidémique de France et deuxième plus grand foyer d’Europe après Carpi en Italie). Le premier foyer est apparu dès fin mai 2025 dans l’Hérault, et plus de sept mois plus tard, au 24 novembre 2025, sept foyers n’étaient toujours pas clos — une saisonnalité elle aussi inédite. Cette situation était attendue, favorisée par un virus adapté à *Aedes albopictus* et par l’introduction massive et précoce du virus en France hexagonale en tout début de saison vectorielle.

Pour la première fois, des cas autochtones ont été détectés dans de nombreuses régions jusqu’alors épargnées, comme l’Alsace, la Bourgogne-Franche-Comté, l’Île-de-France, et surtout la Nouvelle-Aquitaine, où 18 foyers ont été identifiés dans 8 départements, avec un foyer épidémique important à Bergerac (103 cas, second foyer épidémique de France hexagonale). L’épidémie de chikungunya a surtout concerné les 3 régions du sud de la France hexagonale, touchées de façon asymétriques : alors qu’un effectif plus important de cas importés (chikungunya et dengue) a été recensé dans le sud et le sud-Ouest par rapport à l’année “record” de 2024, c’est dans le Sud-Est que les effectifs de cas autochtones et d’épisodes de transmission du chikungunya sont les plus élevés, avec un ratio de 4,6 cas

⁷<https://www.swissinfo.ch/eng/various/switzerland-records-first-case-of-west-nile-virus/90582711>

autochtones de chikV pour 1 cas importé en région PACA, contre un ratio moyen de 0,9 cas autochtone de ChikV pour 1 cas importé en régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine (figure 9).

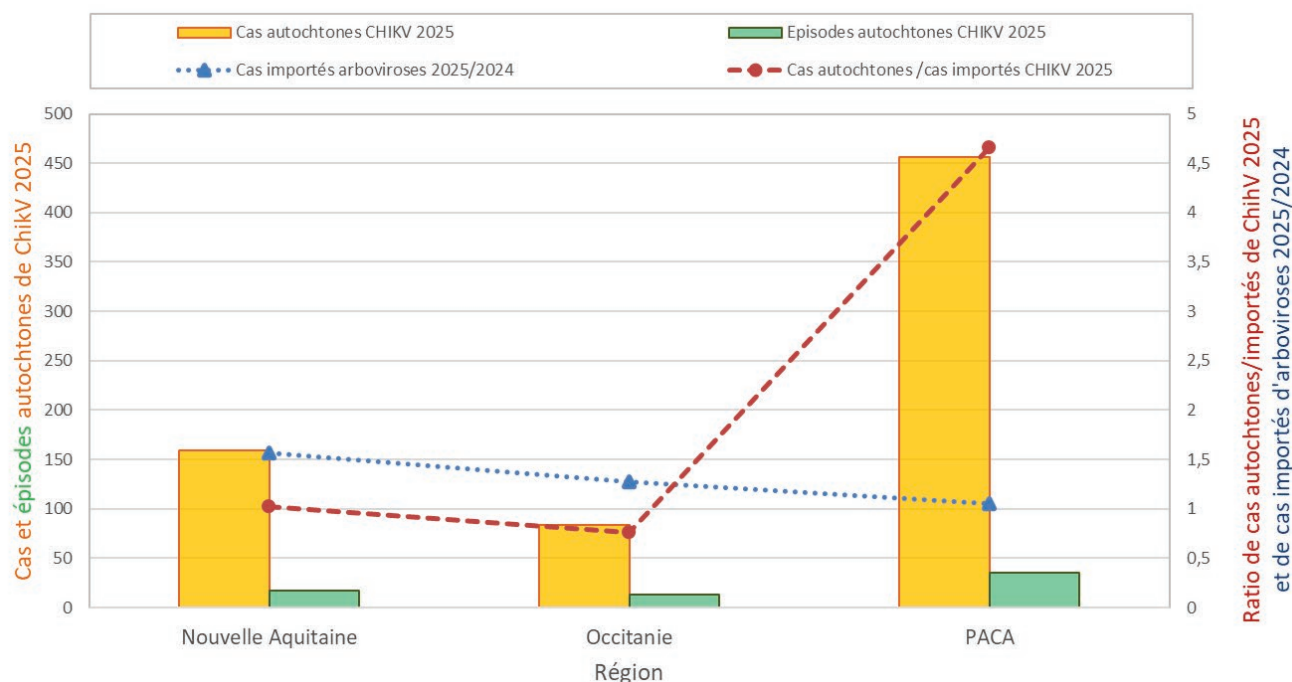
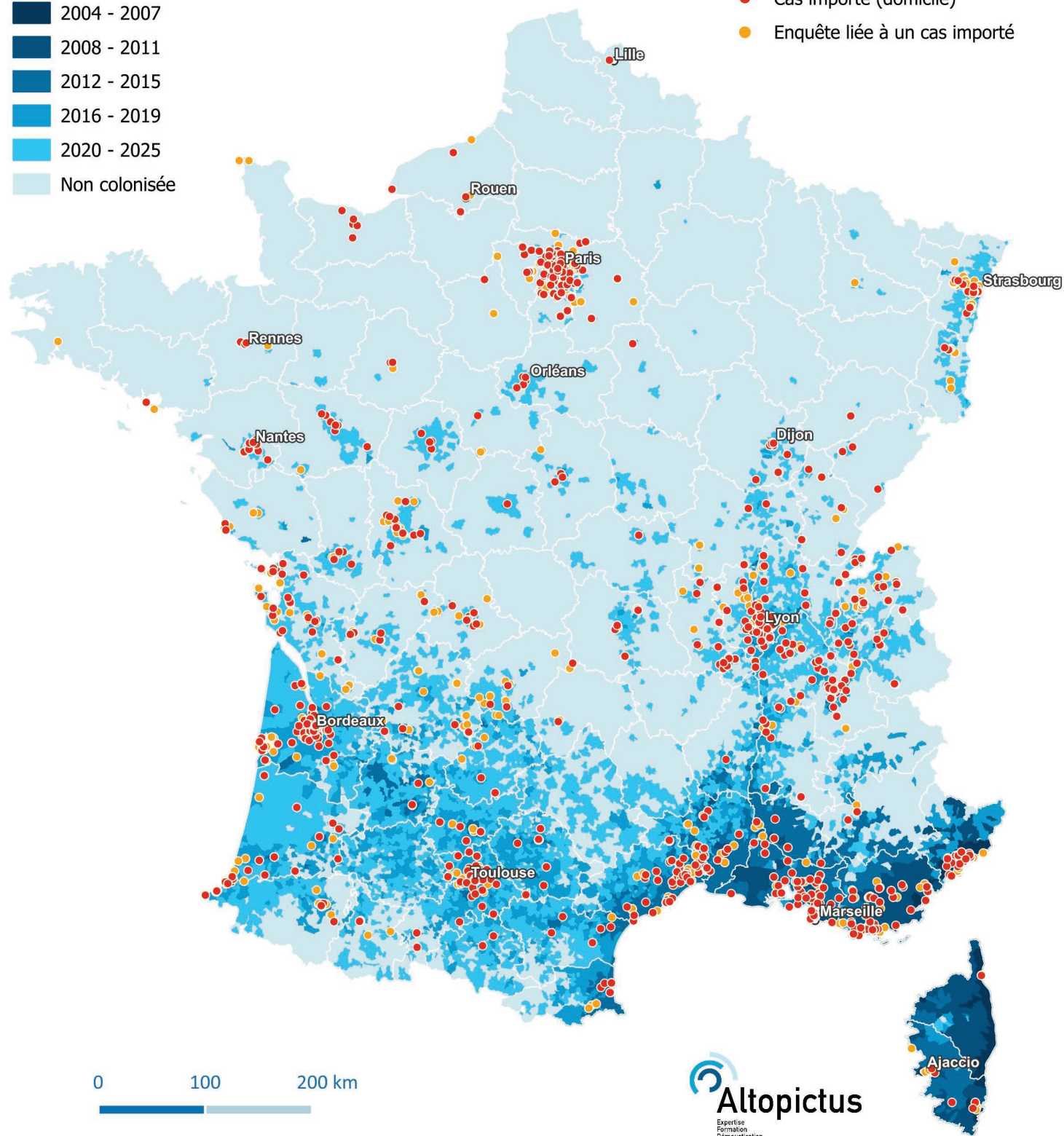
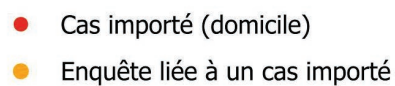


FIGURE 10 : INDICATEURS DE CIRCULATION ARBOVIRALE DANS LES RÉGIONS DU SUD DE LA FRANCE HEXAGONALE EN 2025, SUR LA BASE DES DONNÉES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE.

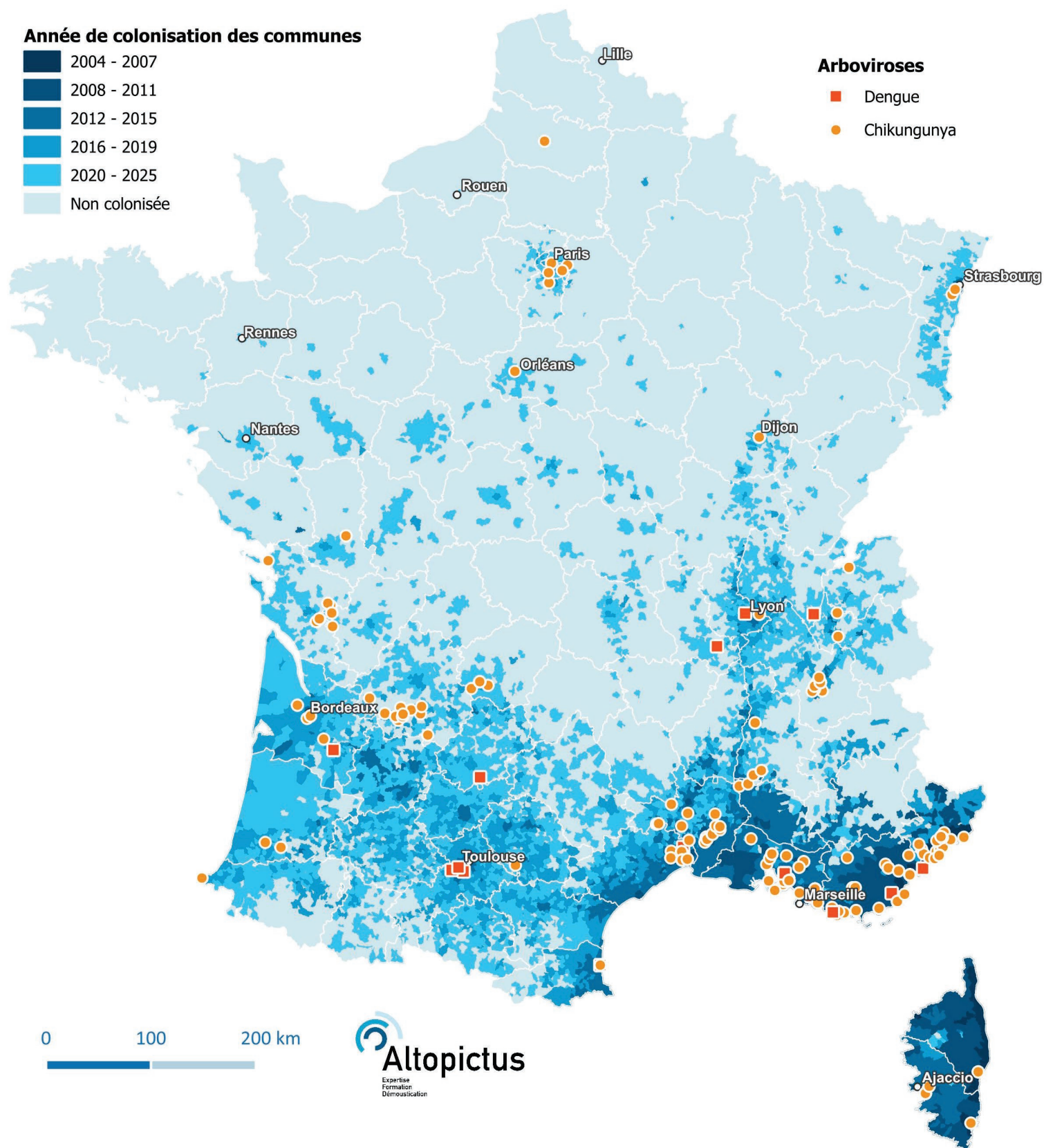
DENGUE – Après l’année 2024 record avec 2 028 cas importés (entre le 1^{er} mai et le 30 novembre) et 83 cas autochtones de dengue, ce sont 1 132 cas importés de dengue qui ont été enregistrés en 2025. Cette forte diminution du nombre de cas importés résulte de la fin des circulations épidémique de la dengue dans les Antilles en 2025.

Ces importations du virus de la dengue ont généré 29 cas autochtones répartis en 12 foyers. Ces cas autochtones ont été déclarés en région PACA, en Occitanie, en Nouvelle-Aquitaine et en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le plus grand foyer, Aubagne, a recensé 9 cas autochtones.

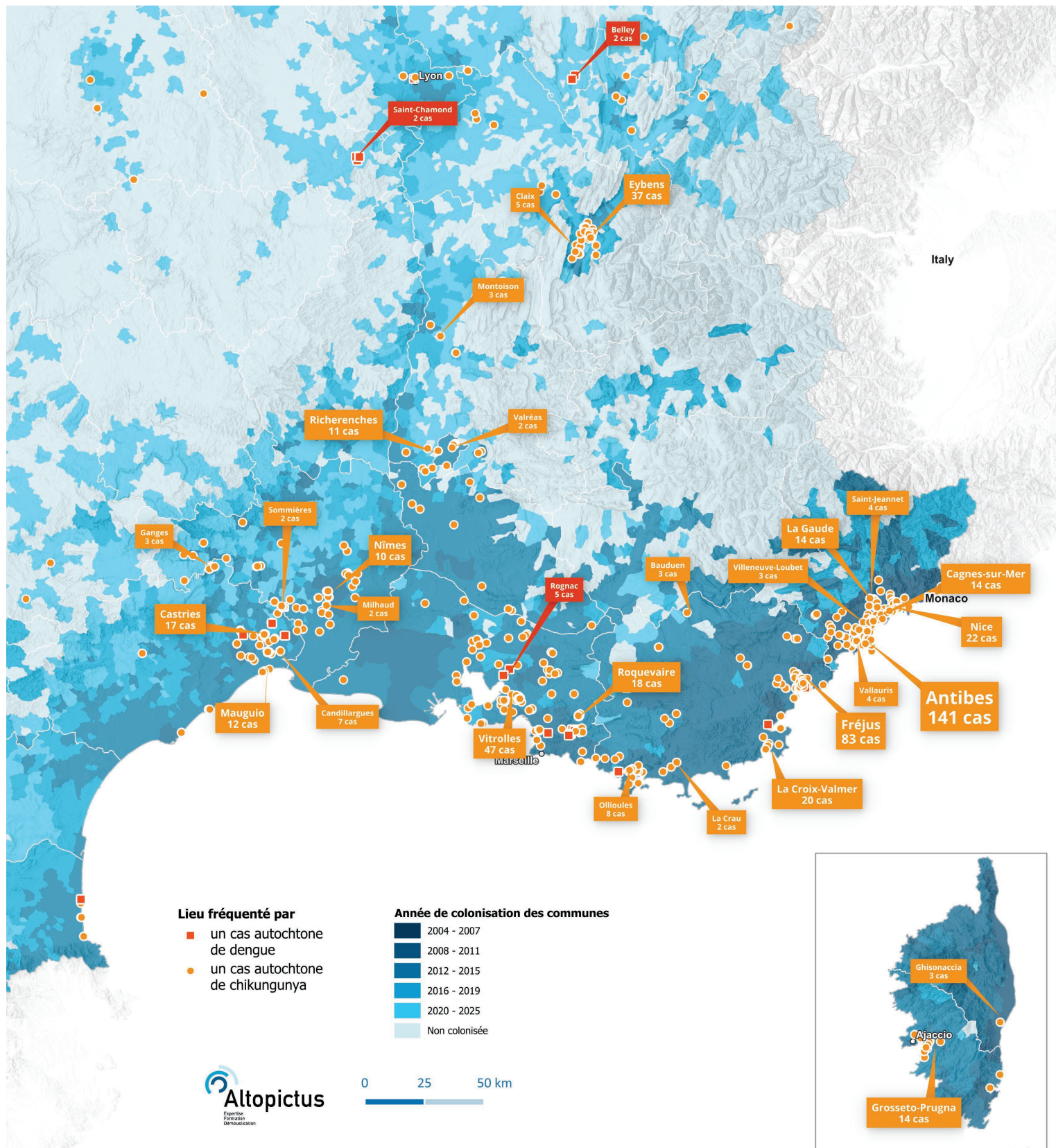
Année de colonisation des communes



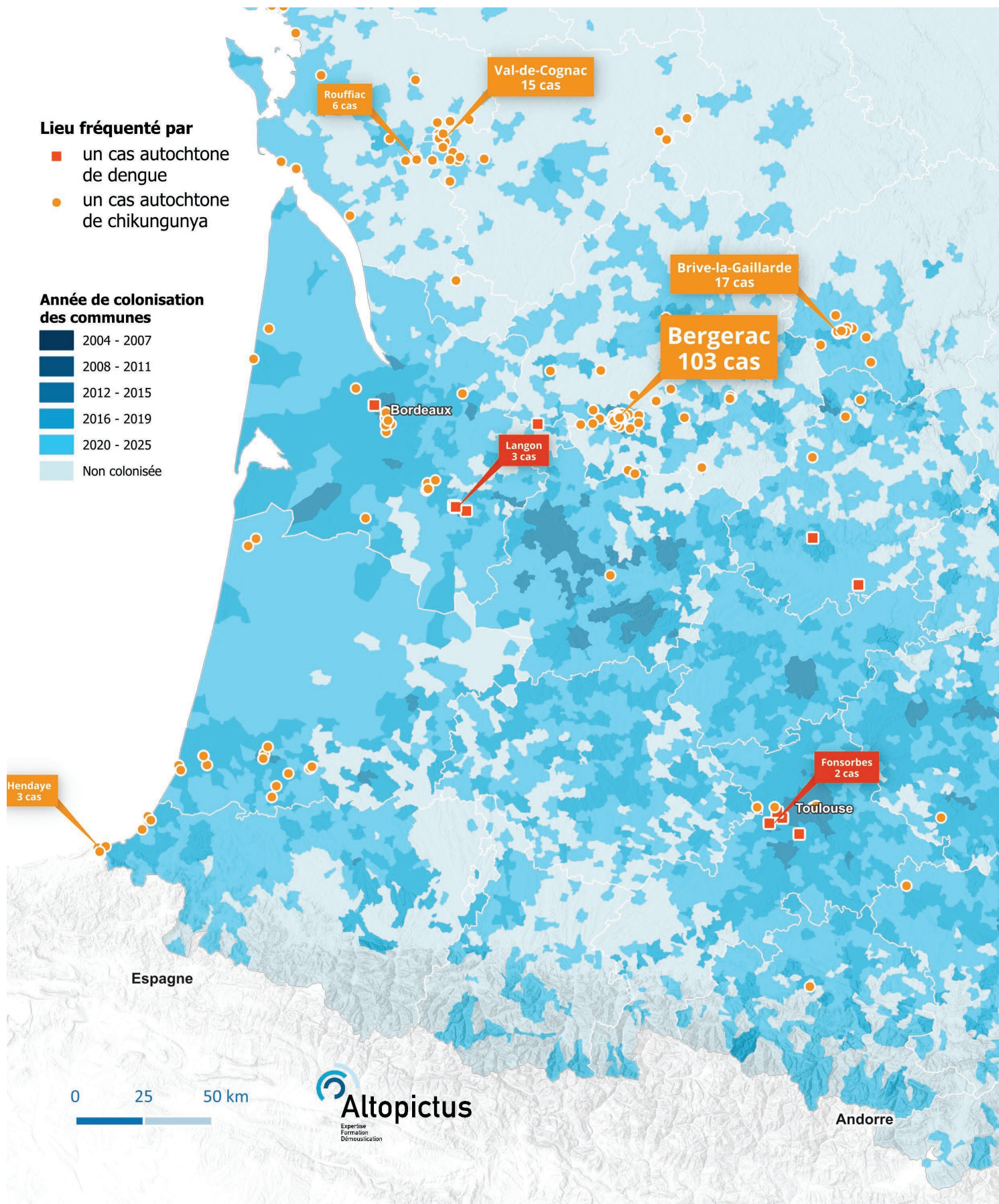
CARTE 9 : CAS IMPORTÉS DE DENGUE ET DE CHIKUNGUNYA EN FRANCE HEXAGONALE EN 2025



CARTE 10 : CAS AUTOCHTONES DE DENGUE ET DE CHIKUNGUNYA EN FRANCE HEXAGONALE EN 2025



CARTE 11 : FOYERS AUTOCHTONES ET LIEUX FRÉQUENTÉS PAR LES CAS AUTOCHTONES DE DENGUE ET DE CHIKUNGUNYA SIGNALÉS DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE EN 2025



CARTE 12 : FOYERS AUTOCHTONES ET LIEUX FRÉQUENTÉS PAR LES CAS AUTOCHTONES DE DENGUE ET DE CHIKUNGUNYA SIGNALÉS DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE HEXAGONALE EN 2025

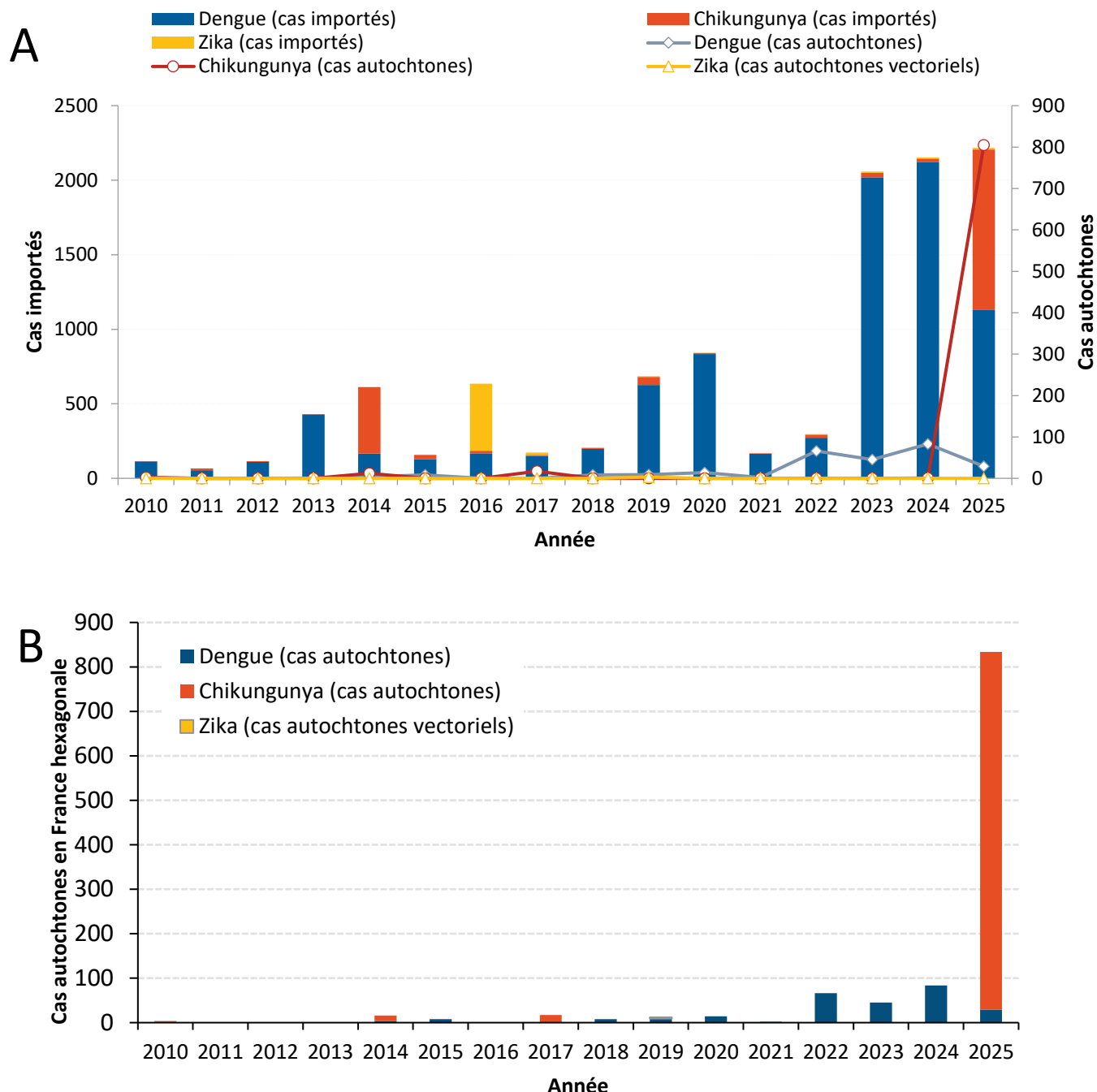
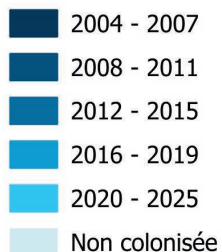


FIGURE 11 : CAS D'ARBOVIROSES TRANSMISES PAR *Aedes albopictus* EN FRANCE HEXAGONALE DEPUIS 2010. CAS IMPORTÉS ET AUTOCHTONES (A) ET CAS AUTOCHTONES SEULS (B)

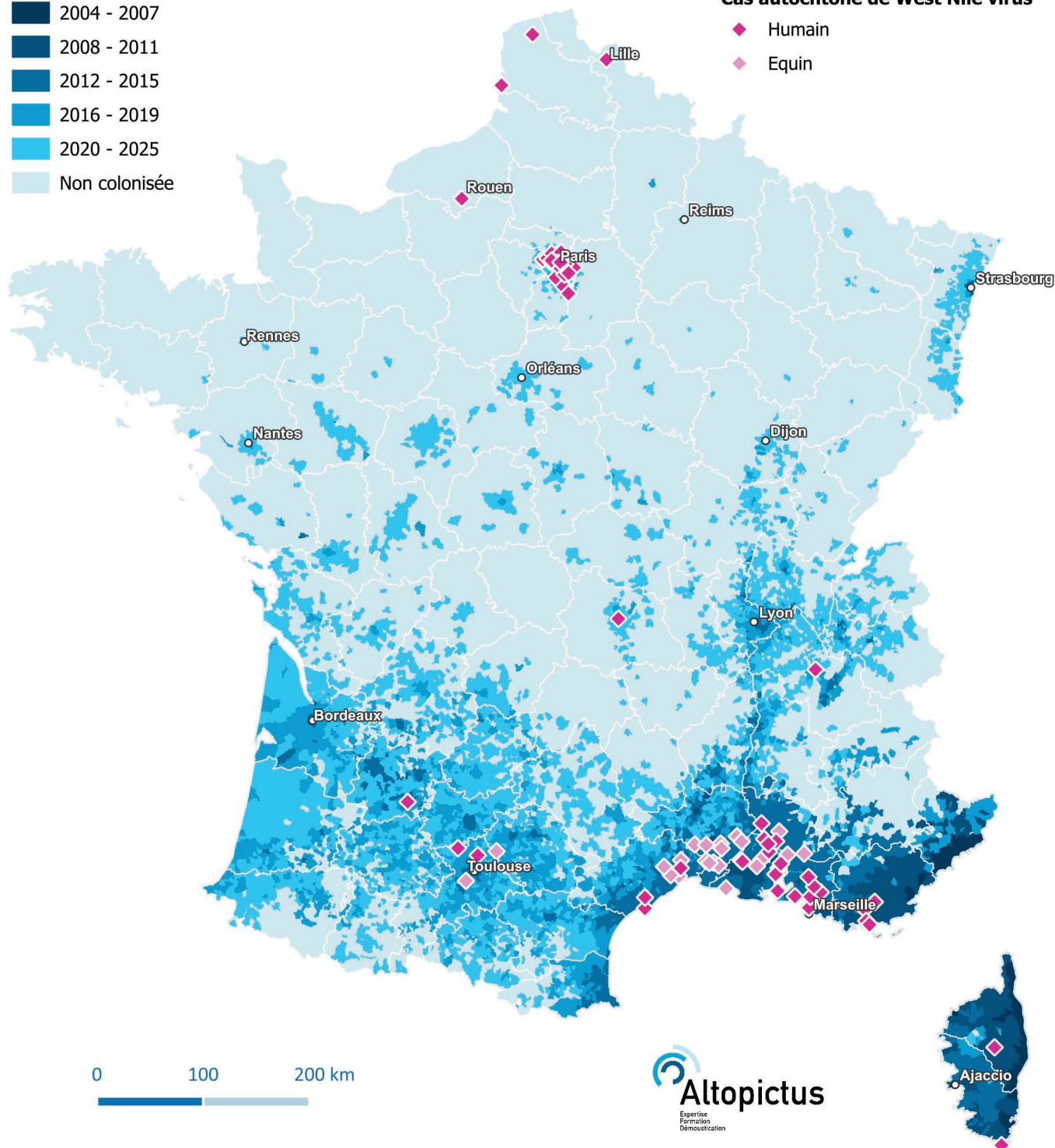
WEST NILE (WNV) & USUTU – Au 24 novembre 2025, **61 cas autochtones humains** de WNV ont été identifiés dans 17 départements de France hexagonale, une augmentation notable par rapport à 2024 (39 cas). Trois décès humains ont été enregistrés, dont la mortalité serait principalement causée par d'autres facteurs de comorbidité. C'est le linéage WNV-L2 qui a circulé en 2025 – le même qui circule depuis 2022 en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine –, ce dernier étant plus virulent que le linéage WNV-L1. Pour la première fois, les régions Ile-de-France, Normandie, Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes ont été touchées, en plus de l'Occitanie, PACA et Nouvelle-Aquitaine, déjà touchées les années précédentes (carte 13). Les virus WNV et Usutu sont transmis par la piqûre de moustiques, principalement les moustiques ornithophiles du genre *Culex*, communs en Europe. Ils ne se transmettent pas d'homme à homme, ni de l'homme au moustique.

Le WNV a aussi touché les chevaux (> 60 cas équins), majoritairement dans les régions du sud de la France (au moins 52 cas équins).

Année de colonisation des communes

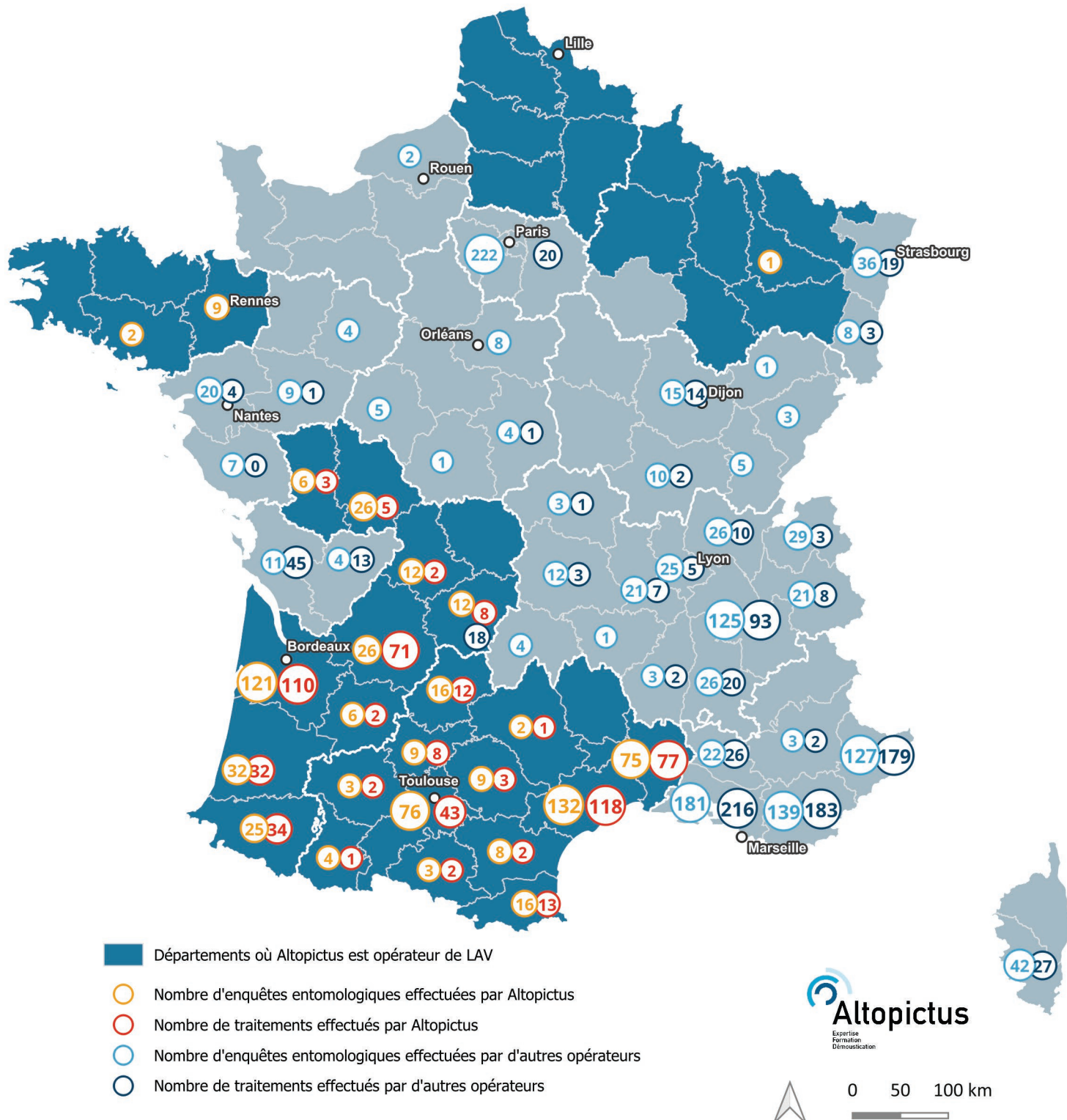


Cas autochtone de West Nile virus



CARTE 13 : CAS AUTOCHTONES HUMAINS ET ÉQUINS DE WEST-NILE VIRUS EN FRANCE HEXAGONALE

Les régions Ile-de-France, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont celles qui totalisent le plus grand nombre d'opérations autour des cas importés et autochtones d'arboviroses (carte 14). Altopictus a réalisé dans l'ensemble de ses régions d'intervention près de 650 enquêtes entomologiques et 450 traitements adulticides.



CARTE 14 : NOMBRE D'ENQUÊTES ET DE TRAITEMENTS DE LAV RÉALISÉS PAR DÉPARTEMENTS (PAR RÉGION POUR L'ÎLE DE FRANCE) EN 2025 AUTOUR DES CAS D'ARBOVIROSES IMPORTÉS ET AUTOCHTONES (SOURCE : ALTOPICTUS ET SI-LAV)⁸

⁸ Les chiffres peuvent ne pas correspondre exactement à la réalité selon les manières dont sont saisies les informations sur SI-LAV
SYNTHÈSE RÉGIONALE — BRETAGNE — 2025

2.3 En région Bretagne

2.3.1 Statistiques générales

D'après Santé Publique France (SPF)⁹, il y a eu 49 cas importés de chikungunya, 46 cas importés de dengue et 1 cas de Zika en 2025 en région Bretagne. C'est moins qu'en 2024 qui comptabilisait alors 110 cas importés de dengue uniquement (65 cas en 2023 et 5 en 2022 toujours selon SPF).

Les cas importés entraînent la réalisation d'enquêtes entomologiques uniquement dans les communes colonisées (Rennes, Domagné et La Gacilly) et les communes limitrophes non colonisées de ces dernières en Bretagne. En 2025, Altopictus a réalisé au total **11 enquêtes, toutes négatives**, en Ille-et-Vilaine – à Châteaubourg, Rennes (x7), et Vezin-en-Coquet – et dans le Morbihan – à Arzon et Sarzeau – (carte 12).

2.3.2 Cas autochtones de dengue, chikungunya et Zika

Aucun cas autochtone de dengue, chikungunya ou Zika n'a été identifié dans la région Bretagne en 2025.

Le chikungunya a cependant circulé dans certaines communes septentrionales de France hexagonale en 2025 – 17 cas à Dijon [$T^{\circ}_{\text{moyenne}} 2025 = 12,5^{\circ}\text{C}$] et 3 cas à Ostwald [$T^{\circ}_{\text{moyenne}} 2025 = 13,1^{\circ}\text{C}$] –, avec une climatologie proche de communes de Bretagne colonisées par *Aedes albopictus* – notamment Rennes [$T^{\circ}_{\text{moyenne}} 2025 = 13,2^{\circ}\text{C}$] –, illustrant le **risque limité mais avéré** de circulations autochtones arbovirales à l'avenir (figure 11).

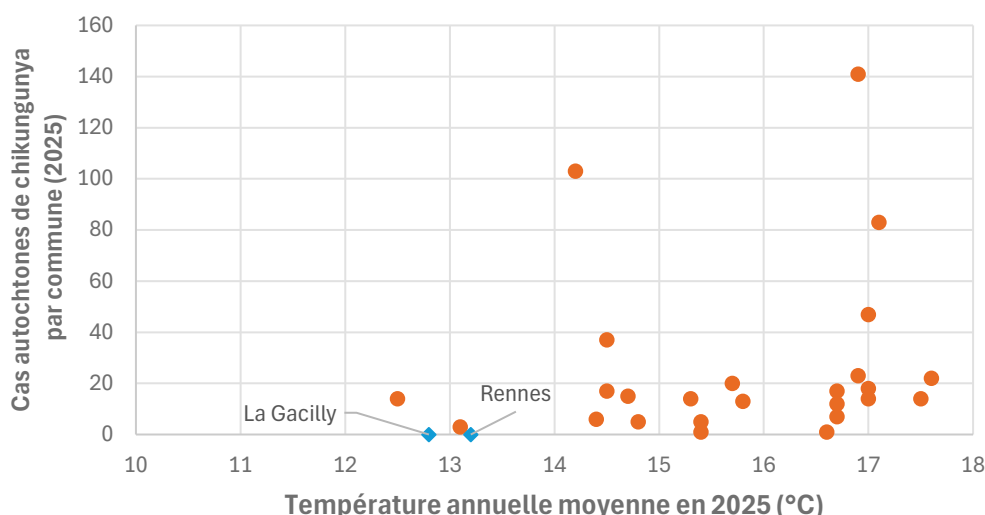


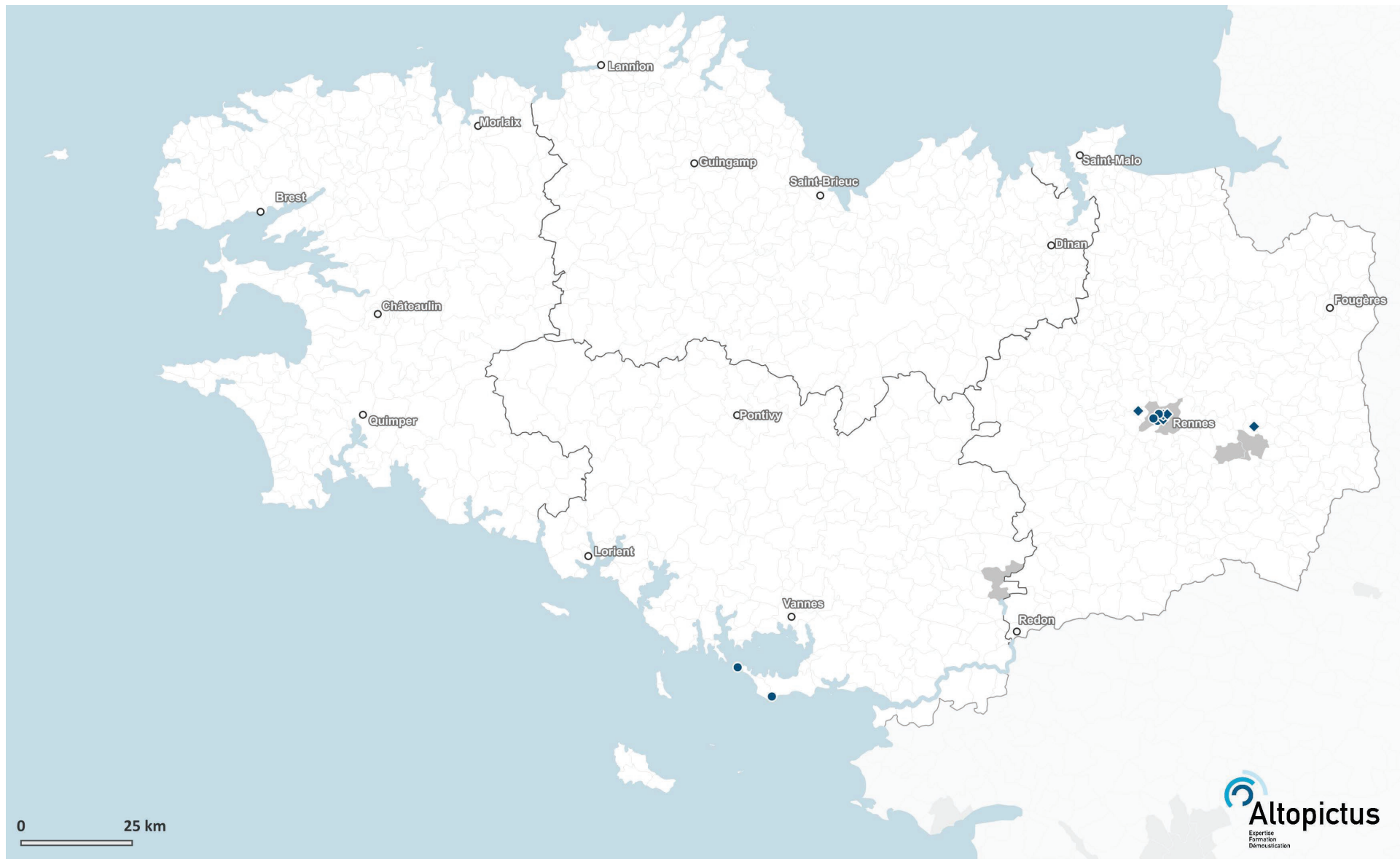
FIGURE 12 : TEMPÉRATURE MOYENNE ANNUELLE ET EFFECTIF DE CAS AUTOCHTONES DE CHIKUNGUNYA DES PRINCIPALES COMMUNES DE FRANCE HEXAGONALE CONCERNÉES PAR UNE TRANSMISSION AUTOCHTONE EN 2025 (EN ORANGE). LES PRINCIPALES COMMUNES COLONISÉES DE BRETAGNE, NON CONCERNÉES PAR UNE TRANSMISSION LOCALE D'ARBOVIROSE, SONT INDICUÉES EN BLEU (SOURCE : INFOCLIMAT.FR).

2.3.3 Cas autochtones de West-Nile et Usutu

Aucun cas autochtone de West-Nile ou Usutu n'a été identifié dans la région Bretagne en 2025.

La région demeure théoriquement à risque pour ces arbovirus zoonotiques, qui peuvent être importés annuellement par les oiseaux migrateurs : la Bretagne est située sur l'un des grands axes de migration des oiseaux (ONCFS 1983).

⁹<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/chikungunya/documents/bulletin-national/chikungunya-dengue-zika-et-west-nile-en-france-hexagonale.-bulletin-de-la-surveillance-renforcee-du-26-novembre-2025>



Virus

- Dengue
- ◇ Chikungunya
- Zika
- West Nile
- ◇ Flavivirus
- △ Indéterminé

Lieux fréquentés par des cas déclarés

- Enquête négative - pas de LAV
- Enquête positive - traitement non demandé
- Enquête positive - traitement réalisé
- ▲ Cas autochtone

Statut des communes

- Non colonisée par Ae. albopictus
- Détection ponctuelle d'Ae. albopictus
- Colonisée par Ae. albopictus

CARTE 15 : LOCALISATION DES ENQUÊTES RÉALISÉES EN 2025 PAR ALTOPICTUS EN BRETAGNE

3. Actions de mobilisation sociales réalisées en Bretagne

Une réunion animée par la Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine et Altopictus et regroupant les référents « moustiques tigres » d'Ille-et-Vilaine a été organisée à Rennes le 24 avril 2025. Les mairies et gestionnaires de site surveillés étaient présents pour constituer ce groupe de référents.

Un webinaire de sensibilisation au moustique tigre a été délivré par Altopictus le 23 mai 2025 à destination des communes et sites surveillés.

Une formation « Référents communaux » a également dispensée par Altopictus à Vannes pour les communes du Morbihan (Vannes, Arzon, Larmor-Baden) le 18 juin 2025.